

**BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?**
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com

514-990-0391

10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



GESTION PERSONNALISÉE DE VOS FINANCES
 Une seule offre ne suffit pas!
 Vous voulez acheter ou louer un particulier? Vous voulez acheter un appartement? Vous voulez acheter un terrain? Vous voulez acheter un terrain? Vous voulez acheter un terrain?

UNE SOLUTION POUR VOSRE ENTREPRISE
 Vous êtes propriétaire d'une entreprise? Vous cherchez à améliorer votre affluence de profit? Vous voulez vous consacrer à la réussite de votre entreprise? Souhaitez-vous acheter un terrain? Vous êtes propriétaire d'une entreprise? Vous cherchez à améliorer votre affluence de profit? Vous voulez vous consacrer à la réussite de votre entreprise? Souhaitez-vous acheter un terrain?

MABI
 confiance, sécurité, excellence

223, Notre-Dame Ouest
 Montréal, Québec H2Y 1T4
 Tél.: 514 287-1616
 Fax: 514 287-9671
 www.mabicana.com

Voir page couverture

كحلال
Halal kohinoor
 سوپر مارشہ کوہ نور
 SUPERMARCHÉ
 http://www.marchekohinoor.com

Nouvelle succursale à Longueuil!
 2116, Chemin Chambly Longueuil, J4J 3Y7
 Téléphone : 450-396-6464

Venez voir nos Spéciaux d'ouvertures...

The 100g : 2.99 \$
 Sultan Amber 300g : 2.99 \$
 Samouit 4kg : 5.99 \$

Produits Quatre 2.49 \$
 Huile d'olive Quatre Soupes 1L : 5.49 \$
 1L : 12.99 \$
 Et plus encore!

Brossard 2550, boul. Lapinière, # 104-105 Brossard (Qc) J4Z 2P2 Tél.: 450 676-9550
Laval 398, Caré-Labelle (coin 75e Ave.) Chomedey-Laval (Qc) H7V 2S3 Tél.: 450 934-7744

MAGHREB CANADA EXPRESS

12^{ème} année, Volume XIII, N° 04, AVRIL 2015. Tél. : 514-576-9067, Courriel : info@maghreb-canada.ca
 Site WEB : www.maghreb-canada.ca

Une année d'interdiction de MCE au Consulat Général du Maroc à Montréal

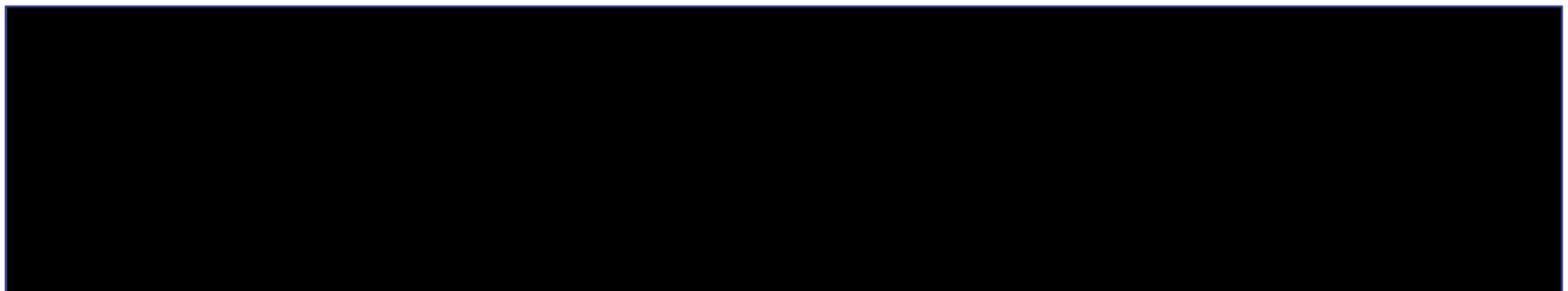
Pourquoi notre journal est censuré

(Détails Page 5)

À LIRE AUSSI DANS CE NUMÉRO

(...) Pour estropier la démocratie..... (Page 3)
 Les débris de la liberté d'expression..(Pages 8-9)
 Le FCMRC célèbre la Femme Marocaine À Montréal.....Pages 10 et 11)
 En marge de la manifestation avortée de PÉGIDA..... (Pages 14 et 15)
 Est-ce la fin du Hamas ?..... (Pages 16 et 17)
 Jihad Academy..... (Page 18)
 Tête haute, mains propres.....(Page 19)
 Associations en Action.....(Page 20)
 Pourquoi le Maroc a gagné devant le tribunal arbitral sportif de Lausanne.....(Page 23)

Photo : Mme Wassane Zailachi, Consule générale du Maroc à Montréal



Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

KLM AIR ALGERIE AIR CANADA AIRFRANCE AIR TUNISIE

OMRA TOUT COMPRIS DEUX SEMAINES, ENFANTS HEBERGEMENT GRATUIT À PARTIR DE 2550 \$

MAI 2015

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

Toufic Sleiman Propriétaire



Islamophobie : Les musulmans ont-ils leur part de responsabilité ?

L'islam est incompatible avec les droits de l'homme, les droits de la femme, incompatible avec la modernité ou la démocratie voir même avec la liberté en générale, une multitude de questions qui se répètent autour de nous sous différentes expressions, des questions bien légitimes et compréhensibles pour la plus part...



Par Dr Mohammed Zaari Jabiri

Le Canada et le Québec se sont toujours vantés d'être des terres d'accueils avec une politique ouverte, nuancée quelquefois et principalement humanitaire qui se différencie des autres pays. Mais actuellement je ne cacherai pas ma peur et surtout ma gêne pour les droits fondamentaux et les belles valeurs qui ont fondé cette terre.

Lorsqu'une personne arrive ici c'est principalement pour une vie meilleure, trouver de l'emploi, voir ses enfants grandir en sécurité et aller à l'école, leur offrir un meilleur avenir. On ne devrait pas se sentir dévalorisé au point d'être contraint à cacher honteusement sa religion ou sa couleur ou sa langue ou son nom ou n'importe quel élément constitutif de son identité pour pouvoir vivre au milieu des autres.

INSTRUMENTALISER LA RELIGION

Depuis la nuit des temps dans toutes les cultures il y a eu de la tension entre les populations qui se mélangent. C'est classique et c'est normal: l'être humain en sa nature à souvent tendance à entasser les gens les plus différents de lui sous le même vocable. Et, par facilité il leur attribue des crimes ou des actes collectifs (les musulmans ont tué, des chrétiens ont provoqué,

des athées ont détruits, des juifs on cassé).

De façon générale, il est important d'évaluer le comportement des hommes et des peuples dans une perspective historique.

La religion a toujours été un instrument, certains l'utilisent pour gouverner ou justifier leurs actes criminelles; d'autres pour assouvir leur équilibre spirituel et avoir une bonne santé mentale.

Partout dans le monde on a pris l'habitude de classer ce qui se passe dans les pays majoritairement musulmans sous la rubrique « islam » alors que bien d'autres facteurs entrent en jeu : Géopolitiques, sociaux, économiques etc... Cette vision des choses rend la compréhension totalement inintelligible.

IDENTITÉ TRIBALE

Si les extrémistes de tout genre parviennent aussi facilement à s'imposer comme les défenseurs d'une culture ou d'une religion, c'est parce que notre définition tribale de l'identité prévaut encore; un mauvais héritage des conflits du passé que beaucoup d'entre nous rejettent s'ils l'examinaient de plus près, mais à laquelle nous continuons d'adhérer... Par habitude et par manque d'imagination.

Au lieu de tendre vers la sagesse et la sérénité on tend vers une fausse conception nationaliste où au lieu de chercher des solutions on cherche un coupable, chose souvent pas facile entre la multitude de voix guidé par la peur et l'ignorance.

QUAND IL Y A LE FEU, FAUT PAS CHERCHER D'ABORD LE PYROMANE

On a tort de s'imaginer qu'avec tous les journaux, radios et télévisions on va entendre des opinions différentes, on a l'impression d'en avoir l'illusion, mais on découvre vite que c'est l'inverse. Les médias ne font que refléter l'opinion dominante du moment qu'elle soit fausse ou juste, et c'est la tyrannie des taux d'écoute et des taux d'audience qui font loi, je ne sais pas si les journalistes, les éditeurs en chef et les directeurs de publications sont vraiment conscients du pouvoir qu'ils ont entre leur main, car un mot ou une phrase de leur part est plus dangereuse que n'importe quelle balle ou bombe.

DÉNONCER LA HAINE ET LA TERREUR PAS LES MUSULMANS

D'un autre côté, il faut se l'avouer, la communauté musulmane dont je fais partie a ses torts: elle ne doit plus se cantonner dans son rôle de victime éternelle, elle a le devoir et l'obligation de dénoncer tout acte criminel fait en son nom et qui défigure son image, elle a l'obligation de travailler la main dans la main avec la société d'accueil pour contrer tout groupuscule extrémiste, elle a le devoir aussi d'être attentive au discours religieux qui se trans-

met aux musulmans ou aux nouveaux convertis dans ses mosquées, de former ses propres imams, des imams conscients des particularités de la société dans laquelle ils évoluent.

Il y aura toujours des brebis égarées, des gens perturbés qui vont adopter l'islam ou tout autre croyance et qui vont perpétrer des actes de violences, contre cela ils faut tous qu'on soit vigilant. Il faut qu'on lutte contre l'exclusion des minorités. Lorsqu'on sent sa langue méprisée, sa religion bafouée, sa culture dévalorisée, on réagit de manière rigide vers l'extrémisme et la « ghettoïsation », par contre lorsqu'on se sent au contraire respecté, lorsqu'on sent qu'on a sa place, que ça soit dans les chances d'accès à l'éducation, à l'emploi et au logement de manière égale et juste alors on réagit avec ouverture et sentiment d'appartenance et de fierté à la terre d'accueil. Mais j'ai l'impression que les politiciens et les médias n'ont pas pour la plus part saisi ces concepts aussi simple.

Plus une personne sentira sa culture respectée plus il s'ouvrira sur la culture de l'autre c'est aussi simple que ça. Respecter une personne, c'est respecter son vécu et sa culture, c'est considérer qu'il appartient à la même humanité et non à une humanité moindre, suivez mon regard vers toutes les minorités visibles et audibles.

À bon entendeur...

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)

Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Deux adresses



À bras raccourcis pour estropier la démocratie



Par Majid Blal, Écrivain et Poète

majidblal@hotmail.com

Il n'y a pas de système parfait et la démocratie reste le meilleur de ces systèmes imparfaits. Quand on s'attarde un peu sur les modèles d'organisation des sociétés, on constate de suite que les modes connus d'organiser les rapports sociaux et l'activité économique sont soit dépassés, révolus, caduques tels le féodalisme, le tribalisme, les théocraties médiévales, soit ils ont failli et se sont sabordés, tels les dictatures postindépendances et le communisme et ses différentes formes selon les pays qui l'ont adopté.

La démocratie a bien ses défauts mais elle demeure le système organisationnel qui est le plus adaptable selon les spécificités des pays et dont la pratique permet une grande flexibilité quant à son exercice.

Ces derniers temps et pour des raisons totalement diverses, la démocratie subit des contrecoups des crises économiques, sociales, identitaires, religieuses, sécuritaires... dans un cadre où les idéologies ne donnent plus d'espoir ni de vision et encore moins de prismes par lesquels les idéaux mettraient l'humain au centre des préoccupations.

* Les courants fascisants qui ne jurent qu'en terme d'un chef fort pour remplacer les institutions afin d'écraser

les débats, les intellectuels et les libertés individuels, la réflexion, le progressisme

* Les islamistes qui rejettent et attaquent la démocratie-on comprend bien l'alternative qu'ils privilégient et qu'ils voudraient instaurer par l'application d'un système qui lapide, décapite, tue et dénie les droits-

* Les intégristes identitaires qui fragilisent les fondements de la démocratie en revenant sur le principe de l'égalité et cela en hiérarchisant la notion de citoyenneté qui cimente l'appartenance des individus au groupe. Ils ne voudraient que mettre des « races » en ordre d'importance et de droits.

* Les opportunistes politiques qui sont capables de mettre le feu à la cohésion sociale si cela peut amener des votes.

* Les fondamentalistes sécuritaires qui plombent la démocratie en la vidant des libertés et des droits qui la caractérisent.

* Et finalement les cupides financiers qui dénaturent, qui séquestrent la nature généreuse de la démocratie en lui maintenant la tête dans l'eau de la dette, des intérêts de la dette et des prêts à rembourser pour mieux l'asservir.

Dans tous les cas de figures, ce sont les valeurs de la démocratie qui sont mises à rude épreuve et qui sont attaquées de tout bord.

On s'attarde beaucoup sur la dimension mécanique et procédurale de la démocratie en la réduisant à des moments ponctuels où interviennent les élections, les partis politiques, les urnes, les électeurs, le vote, les chiffres, les pourcentages, les majorités, les minorités, au point qu'on a oublié ou négligé de savoir que la démocratie est avant tout un ensemble de valeurs érigées en garde-fous contre les abus, les dictatures protégeant ainsi le vivre ensemble, les droits, la cohésion

sociale : les tribunaux, la liberté du quatrième pouvoir, la séparation des pouvoirs entre le juridique, l'exécutif et le législatif. Instruments au bénéfice du citoyen: Solidarité, différents recours quand on se sent floué, libertés, justice sociale, tolérance, compromis, le respect de l'autre, la protection des plus démunis ainsi que des minorités...

Puis on voit débarquer des gens qui crient partout qu'ils sont contre la démocratie parce qu'ils sont d'une autre religion ou d'un autre mouvement populiste pendant qu'eux-mêmes profitent des bienfaits de la démocratie. Ils s'expriment librement, utilisent le système judiciaire pour porter plainte, profitent du système de santé gratuit et universel payé par les citoyens contribuables, envoient leurs enfants dans les écoles publiques gratuites... et surtout vivent dans un espace où leur dignité est respectée au lieu d'aller s'exiler chez les coupeurs de mains.

Quand on vit dans une société plurielle où la diversité est une composante primordiale, on ne se définit pas par son appartenance religieuse, ni par son arbre généalogique, ni par la provenance des ses aïeux mais par le concept de citoyen. Et quand on est dans la notion de citoyenneté affective et d'appartenance, on se devrait d'avoir une petite gêne afin de ne pas imposer ses croyances aux autres.

Hélas, puisque l'époque favorise les approximations, les facilités du biais de confirmation, on peut bien craindre que ces phénomènes aillent en s'aggravant. Ils se multiplient par contamination et par mimétisme.

L'ignorance associée à la mauvaise foi sont un énorme signe ostentatoire à bannir car leur alliance impose une vision étriquée de la citoyenneté, s'acharne sur les plus vulnérables et insulte l'intelligence qui met l'humain au centre de ses préoccupations.

© Une production

MAGHREB CANADA EXPRESS

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca

ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI

elfouladi@videotron.ca

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél: 514-576-9067

pub@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Anas Abdoun.

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Majid Blal, Écrivain et Poète,

(Canada)

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

Le gouvernement Harper proposera un projet de loi sur l'équilibre budgétaire

Le ministre des Finances affirme que le temps est venu d'inscrire dans la loi le principe de prudence budgétaire à long terme

Le ministre des Finances, Joe Oliver, a confirmé, le 8 avril courant, l'intention du gouvernement de déposer un projet de loi sur l'équilibre budgétaire. Ce projet de loi vise à inscrire dans la loi la démarche fructueuse et prudente du gouvernement en matière de politique budgétaire.

Il est essentiel de préserver une saine situation budgétaire pour assurer une croissance économique et une création d'emplois durables à long terme. Le maintien de budgets équilibrés et d'un niveau d'endettement bas et décroissant fait en sorte que l'argent des contribuables sert à offrir des services sociaux importants, comme la prestation de soins de santé, plutôt qu'à payer des frais d'intérêt, qu'il suscite la confiance des consommateurs et des investisseurs et qu'il favorise des impôts bas.

Le projet de loi définirait les mesures concrètes à mettre en œuvre en cas de déficit et exigera un échéancier précis quant au rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Ce projet de loi confirme l'engagement permanent du gouvernement Harper d'assurer une gestion budgétaire responsable en garantissant le dépôt de budgets équilibrés lorsque la conjoncture économique est normale, tout en préservant la capacité du gouvernement de prendre des mesures en cas de récession.

En bref...

Depuis 2006, le gouvernement a clairement montré son engagement d'assurer une gestion budgétaire responsable. Il a réduit la dette fédérale de plus de 37 milliards de dollars avant que la Grande Récession ne frappe, ce qui a largement contribué au faible niveau d'endettement net du pays.

C'est ainsi que le gouvernement a pu mettre en œuvre la phase de stimulation du Plan d'action économique du Canada sans placer le pays dans une situation de vulnérabilité financière, ce qui a insufflé à l'économie canadienne un dynamisme dont elle avait grandement besoin durant la récession.

Dans la foulée de la crise, le gouvernement a mis en place, à mesure que l'économie se rétablissait, un plan concret en vue de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015.

Le Plan d'action économique de 2015 inscrira dans la loi la démarche fructueuse et prudente du gouvernement en matière de planification budgétaire grâce à l'adoption d'une loi sur l'équilibre budgétaire.

Source :

Direction des communications, Cabinet du ministre des Finances .

Le festival Présence Autochtone lauréat du prix Événement 2015 remis par Tourisme autochtone Québec



Montréal le 26 mars 2015. Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone est heureuse d'annoncer que le festival Présence Autochtone a reçu le Prix Événement 2015 remis par Tourisme Autochtone Québec lors du grand Gala reconnaissance de l'entrepreneuriat touristique autochtone.

Cette cérémonie a été l'activité de clôture du 4e Congrès international du tourisme autochtone tenu à Québec et territoire huron-wendat. André Dudemaine, directeur artistique du festival a déclaré « je suis très fier de ce prix qui récompense nos efforts constants depuis plus de vingt ans pour apporter une Présence autochtone au cœur de Montréal.

Ce festival illustre la richesse des cultures autochtones et manifeste l'engagement des artistes et artisans

qui lui donnent une vitalité et un sens ».

Sous la présidence d'honneur de l'Honorable Maxime Bernier, ministre d'État au tourisme, M. Geoffrey Kelley, ministre responsable du Secrétariat aux affaires autochtones et de M. Ghislain Picard, Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, ce gala récompense onze entreprises et personnalités du tourisme autochtone de la province s'étant démarquées afin d'offrir des expériences touristiques d'exception et de qualité.

Cette remise de prix est également l'occasion de rendre hommage et souligner le succès, les efforts et le dynamisme de notre industrie en forte croissance.



Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion décerne les Mérites en francisation des personnes immigrantes



Mario Ayala

Montréal, le 27 mars 2015 – À l'occasion de la Soirée des Mérites et des prix Francopub qui s'est déroulée dans le cadre de la 19e Francofête, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, représenté par M. Bernard Roy, directeur général des

services de participation et d'inclusion, a décerné les trois prix qui reconnaissent l'importance accordée à l'apprentissage du français par les personnes immigrantes.

La Soirée des Mérites et des prix Fran-

copub permet de souligner le travail de personnes, d'enseignantes et d'enseignants ainsi que de partenaires communautaires et institutionnels qui mettent tout en œuvre pour faire rayonner le français au Québec et soutenir l'intégration en français des personnes immigrantes.

Les lauréates et lauréats des Mérites en francisation des personnes immigrantes pour 2015 sont :

- Personne immigrante non francophone : M. Mario Ayala
- Personne œuvrant dans le domaine de la francisation des personnes immigrantes : Mme Mina Tayarani
- Partenaire institutionnel ou communautaire en francisation : Collectif des entreprises d'insertion du Québec

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est un partenaire de la Francofête depuis 1998. Durant les deux semaines de sa programma-

tion, le personnel enseignant du Ministère et les personnes inscrites à ses cours de français prennent part aux jeux linguistiques concoctés par l'Office québécois de la langue française. La Francofête devient ainsi une occasion supplémentaire de sensibiliser les personnes immigrantes au fait français au Québec et de mieux leur faire connaître la société québécoise.

« La connaissance et l'usage de la langue française témoignent d'une intégration réussie, en emploi ou au sein de la société. L'intégration en français contribue aussi au développement d'un sentiment d'appartenance à la société québécoise. Par ailleurs, les lauréates et lauréats ainsi que les finalistes des Mérites en francisation personnifient l'importante contribution des personnes immigrantes à la vitalité et au rayonnement de la langue française », a déclaré la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil.

Source : MIDI

AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org
www.lamaisonnee.org
[f /www.lamaisonneeorg](https://www.facebook.com/lamaisonneeorg)



**DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**





À l'occasion de la Soirée des Mérites et des prix Francopub, l'Office québécois de la langue française a récompensé, le 26 mars dernier, des personnalités et des organisations pour leurs réalisations remarquables en matière de promotion et d'usage du français au travail et dans le commerce, dans les technologies de l'information, en publicité, en toponymie et dans la culture. Les Mérites du français au travail et dans le commerce étaient remis par l'Office pour la 25e année consécutive.

« Cette année encore, de petites et de grandes organisations de même que des personnalités engagées nous ont démontré que la langue française pouvait rayonner dans toutes les sphères d'activité et dans tous les milieux. À leur façon, les lauréats et les lauréates de cette soirée se sont investis dans la promotion du français, une responsabilité pour laquelle la contribution de tous est indispensable. Je les félicite chaleureusement pour l'excellence de leur travail et je les remercie de nous faire partager leur passion commune pour notre belle langue », s'est réjoui le président-directeur général de l'Office, M. Robert Vézina.

Deux personnalités ont ainsi été récompensées pour avoir contribué, tout au long de leur carrière, à l'enrichissement et au rayonnement de la langue française dans leur milieu respectif. En effet, le prix Camille-Laurin a été décerné à Mme Nathalie Bondil, directrice et conservatrice en chef du Musée des beaux-arts de Montréal, alors que le Mérite du français dans la culture a été remis, en collaboration avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), l'Union des artistes (UDA) et l'Union des écrivains et des écrivains québécois (UNEQ), à M. Edgar Fruitier, comédien et communicateur érudit.

Les lauréats de la Soirée des Mérites et des prix Francopub 2015

Prix Camille-Laurin (bourse de

10 000 \$):

Mme Nathalie Bondil

Mérite du français dans la culture (bourse de 10 000 \$)

M. Edgar Fruitier

Mérites du français au travail et dans le commerce

- Entreprise de moins de 50 employés : Likuid Communications
- Entreprise ou organisation de 50 à 99 employés : Table sectorielle de l'automobile de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Entreprise d'au moins 100 employés : TELUS
- Comité de francisation : Bell - Mention Coup de cœur au comité de Bitumar inc.
- Entreprise internationale : Allstate du Canada, compagnie d'assurance

Mérites du français dans les technologies de l'information

- Sites Internet et extranets, petite et moyenne organisation : MieuxEnseigner, iBiz Avenue
- Sites Internet et extranets, grande organisation : Assemblée nationale du Québec
- Logiciels, applications Web et solutions mobiles : Commission des normes du travail du Québec
- Apprentissage en ligne : Siemens Canada limitée
- Jeux, divertissement et ludacticiels : TV5 Québec Canada

Mérite du français en toponymie La Ville de Lévis

Prix Francopub

- Grand prix Francopub (bourse de 3 000 \$) : M. Sébastien Pelletier



(Marketel), pour la campagne publicitaire imprimée Montréal attaque du Groupe Pages Jaunes

- Prix Francopub – Bourse Serges-Tougas (bourse de 5 000 \$ remise à un jeune créatif ou une jeune créative de 35 ans ou moins) : M. Nicolas Boisvert (Ig2), pour la publicité radiophonique Piéton 2015 de la Société de l'assurance automobile du Québec
- Prix du public Francopub (bourse de 2 000 \$) : M. Sébastien Pelletier (Marketel), pour la campagne publicitaire imprimée Montréal attaque du Groupe Pages Jaunes

Mérites en francisation des personnes immigrantes

- Personne immigrante non francophone : M. Mario Ayala
- Personne œuvrant dans le domaine de la francisation des personnes immigrantes : Mme Mina Tayarani
- Partenaire institutionnel ou communautaire du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles : Collectif des entreprises d'in-

sertion du Québec

L'Office tient à féliciter, en plus des lauréats, tous les finalistes aux Mérites du français et aux prix Francopub : Conseil de gestion de l'assurance parentale, Fasken Martineau, ADS Canada, Industries Machinex inc., Enercon Canada inc., L-3 Communications Mas (Canada) inc., Mélanie Delisle (Cossette), Carl Coppens (Brad) ainsi que Guillaume Ferron et Mario Pesant (Ig2).

L'Office remercie tous les participants et participantes aux concours des Mérites et des prix Francopub. L'intérêt qu'ils ont manifesté reflète leur souci de faire circuler un français de qualité dans leur milieu.

Pour en savoir davantage sur les lauréats de la Soirée des Mérites et des prix Francopub et sur leurs réalisations, consultez le site de la Francofête à l'adresse www.francofete.qc.ca.

Source : Jean-Pierre Le Blanc, Porteparole de l'Office québécois de la langue française.





MARIA HOUEM
LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)
(Avocate / Lawyer)

<ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'immigration • Droit de la famille • Problèmes liés à la Protection de la Jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Droit criminel • Expertise en droit marocain
--	---

3333, Chemin Queen-Mary, Bureau 442 Montréal (Qc) H3V 1A2
Tél: (514) 731- 5858 Fax: (514) 286-8203

mariahouemavocate@hotmail.ca

ÉCOLE DE CONDUITE UNIVERSAL DRIVING SCHOOL Approved by AQTR



Notre Priorité: Votre Réussite!



Amber Hanif
Tél.: 514-595-9000
Hanif Chaudhry
Cell.: 438-876-5700
Fax: 514-595-6927

Super Spécial
700 \$ (+taxes)
Cours complet
Classe 5*

* 15 H de pratique et 24 H de théorie

1 672-A, AVENUE DOLLARD, LASALLE, (QUÉBEC) H8N 1T8

Les débris de la liberté d'expression

Depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, époque où l'on se déplaçait encore à dos d'âne pour assister aux exécutions publiques à Paris, et que chacun espérait affirmer librement que le « roi est nu » ; la définition, la censure et l'exercice de la liberté bousculent l'actualité. Il y'a eu une succession de suppressions et de rétablissements de la censure depuis le décret de Napoléon en 1810 en France. Le droit international, lui, impose un seul devoir « positif » aux États : l'interdiction de l'incitation à la haine et de la propagande en faveur de la guerre (article 20 du pacte de 1966).



Par **BELHALOUMI Abdelrhani**

Des milliers de livres, de chansons et même des films sont actuellement interdits en France et dans le monde. La France a saisi les journaux qui évoquaient les actes de tortures et ceux en rapport avec la guerre d'Algérie (1954-62) sous le prétexte d'« atteinte au moral de l'armée ».

L'interdiction des livres « la Question d'Henri Alleg et La Gangrène de Bachir Boumaza », parus en 1958 aux Éditions de Minuit dénonçant la torture en Algérie. Des chansons 'Quand un soldat', de Francis Lemarque, chantée par Yves Montand en 1953, et 'Au Printemps de quoi rêvais-tu ?' en mai 1968.

En 1976, les négatifs du film L'Essayeuse de Serge Korber ont été saisis et brûlés pour « apologie du vice ». Les livres 'Comment Salman Rushdie a leurré l'Occident' du Sud-Africain Deedat en 1994 et en 2004 Gillo Pontecorvo, La Bataille d'Alger, ont été interdits, mais pas celui de Salman Rushdie.

Il y'a eu aussi les caricatures du radical Danois Kurt Westergaarden

2005, membre du parti d'extrême droite du prêtre Soren Krarup, ténor de ce parti. Il a réussi un coup d'éclat publicitaire maladroit visant à faire parler de son quotidien et à booster l'idéologie néo-nazie en Europe.

LES DEUX POIDS DE LA DÉMESURE

On a aussi eu droit à l'évocation de la déportation des musulmans dans un quotidien italien par un radical. Les néo-nazis, en ont-ils jamais dit autant ? Mais, le raciste VIP (au nom à consonance étrangère, se prenant pour le propriétaire de la France) jamais inquiété dans un pays où un enfant de 8 ans a été emmené au commissariat pour « apologie du terrorisme » à Nice, a même été accueilli avec les honneurs par une certaine presse.

Doit-on accepter tout ce *bombardisme* de haine qui vise les musulmans dans une Europe dépassée par les vandales de la liberté d'expression ?

Et dans ce contexte, peut-on encore parler de liberté de médias en tant qu'extension de la liberté collective d'expression et fondement de la démocratie ? n'est-elle pas confisquée par un groupe de puissants et fortunés qui la contrôle, en rachetant de grands journaux et en pliant la vérité au gré de leurs intérêts ? Et la liberté de réflexion sur les questions historiques et l'indépendance de l'histoire qui est une conquête de la démocratie, où en est-elle ?

ET LA LIBERTÉ DE RÉFLEXION ?

Les historiens sont confrontés à l'existence de groupes dominés et ils ne peuvent ignorer que leur discipline a servi et sert très souvent de justification aux dominants. C'est pourquoi, des historiens soucieux de préserver la liberté et l'au-

tonomie pour l'histoire et les historiens, de ne pas mettre leur discipline au service de causes qui peuvent leur échapper dénoncent les lois mémorielles depuis 2005 en France.

Des lois, pas toutes de même nature, mais porteuses d'une lecture non consensuelle de faits historiques, entravant au passage le travail des historiens et ayant eu des conséquences fâcheuses pour certains d'entre eux.

Ces lois qui n'ont ni le même contenu, ni les mêmes finalités, posent problème aux historiens, même si certains textes sont nés de bons sentiments, ils pèsent sur la liberté de réflexion. Pourquoi une loi doit-elle indiquer que les programmes scolaires et de recherche doivent accorder « la place qu'il mérite » à un événement plutôt qu'à un autre, et sans demander aux enseignants de porter un jugement négatif ou positif sur ces faits ? On ne doit pas pouvoir judiciaireiser ni faire de procès au nom de l'histoire non plus (témoignage aux procès Touvier ou Papon...).

HISTOIRE ET MÉMOIRE...

Toutes les lois mémorielles n'impliquent pas de retombées judiciaires, mais certaines y incitent. L'histoire ne s'écrit ni ne s'enseigne dans les tribunaux ou au Parlement. L'histoire n'est ni la propagande, ni la religion, ni la morale, ni la politique, ni la justice, ni la mémoire, ni la commémoration.

L'enseignement de l'histoire est fondamentalement un dépaysement et s'appuie sur les acquis de la recherche historique. L'histoire explique et tâche de faire comprendre et la mémoire juge, et c'est là toute la différence. Certains historiens ont tenté, sans illusion, d'abroger ces lois dites mémorielles qui représentent des enjeux électoraux importants. Ils ont demandé la

réécriture de certains articles de ces lois. Certaines de ces lois créent de nouveaux droits ou de nouveaux délits, et remettent en cause les frontières entre histoire et mémoire.

- C'est le cas de la loi Gayssot (1990) contre le négationnisme. Loi qui réprime le déni du génocide des juifs. Pour les historiens Olivier Pétré-Grenouilleau, Madeleine Rebérioux et Pierre Vidal-Naquet,

cette loi présente le risque d'établir des vérités historiques.

VÉRITÉ D'ÉTAT

Dans un régime démocratique, il n'y a pas de vérité historique intangible. La loi Gayssot établit pour la première fois dans le droit français le délit de contestation de « vérité historique », et ceci pose problème. C'est une loi d'exception, et doit-elle rester exceptionnelle ? Elle peut aisément être complétée. Puisqu'elle vise le négationnisme dans son article 9, il faudrait préciser qu'elle concerne tous ceux qui ont des desseins racistes.

Inutile de s'embrouiller avec les termes de « vérité historique ». Ces historiens estiment qu'il n'y a pas de vérité d'État. La vérité historique est une notion extrêmement compliquée et les historiens ne sont pas tous d'accord sur la manière de la démontrer.

Certains pourraient répondre aux historiens que l'on prend le risque de voir les néo-nazis se mobiliser pour claironner, si on s'attaquait à la loi Gayssot. Or, il existe dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse l'article 32, qui vise la diffamation raciale, l'article 33, sur l'injure raciale, l'article 24-6, sur la provocation à la haine raciale, et le 24-3, sur l'apologie de la haine raciale.

À suivre : Page 9

Les débris de la liberté d'expression

(Suite de la page 8)

Sans oublier l'article 1382 du Code civil, qui peut aussi être utilisé.

D'ailleurs, avant le vote de la loi Gayssot, ces lois ont permis la condamnation des principaux négationnistes: Paul Rassinier, Maurice Bardèche en 1954, Robert Faurisson par deux fois, en 1981 et en 1990. M. Faurisson a été déclaré coupable de «provocation publique à la discrimination, à la haine et à la violence à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée».

En Autriche aussi, l'écrivain britannique David Irving a été emprisonné pour négationnisme.

La condamnation des génocides et des crimes contre l'humanité commis par les nazis est prévue par le droit français, articles 211-1 et 212-2 du Code pénal.

Ces crimes, pour une partie d'entre eux, sont devenus imprescriptibles depuis décembre 1964. Il en va de même pour l'esclavage: il y a intégration dans le droit français des conventions internationales de 1926 et 1956. L'arsenal juridique est là et il a fonctionné. Faut-il rajouter une loi spécifique qui, en même temps dit l'histoire?

-la loi Taubira (2001), reconnaissant la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité, permet aux associations de se porter parties civiles dans des procès pour discrimination, pour diffamation ou injure.

L'article premier de la loi Taubira limite le crime contre l'humanité à la seule traite transatlantique, ce qui est plutôt gênant! Et ce n'est pas conforme au titre de cette loi,

«tendant à la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité». Cela voudrait dire que ne sont pas considérées comme crimes contre l'humanité les traites orientale et interafricaine, qui ne sont pourtant ni moins dommageables ni moins criminelles!

Mais, surtout, doit-on donner une place conséquente à la seule traite transatlantique, qui serait seule un crime contre l'humanité? La loi Taubira est également critiquée du fait de son invitation à « accorder à la traite négrière et à l'esclavage la place qu'ils méritent » dans les programmes scolaires, mais pas de place ni au génocide des musulmans de Bosnie ni aux tirailleurs musulmans, ni aux massacres des musulmans en Birmanie, ni à la destruction de l'Irak et de son patrimoine culturel par Bush en toute impunité.

Pour l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, la loi Taubira réduit à tort la traite négrière à une seule forme, la traite occidentale. Cette controverse provient sans doute de ce que, longtemps délaissée, la recherche sur la traite, l'esclavage et leur abolition est encore récente et inachevée. Ensuite, il a été mis en cause et assigné en justice. Pour lui, cela revient à introduire un jugement de valeur dans une discipline, l'histoire, qui est normalement tournée vers la compréhension et l'explication des phénomènes.

- la loi du 29 janvier 2001 reconnaissant le génocide arménien n'a qu'une fonction déclarative? Il s'agit de loi composée d'un seul article reconnaissant le génocide arménien de 1915. Cette loi n'a ainsi qu'une portée symbolique. Mais est-ce le

rôle d'une loi de créer du symbolique ?

-de même que la loi La loi du 23 février 2005, votée sans passer par le contrôle du Conseil d'Etat. La loi a été adoptée sans que son contenu soit porté à la connaissance des citoyens. une loi, dont l'article 4 a été très contesté pour son ingérence dans l'histoire coloniale, faite par clientélisme pour certains milieux harkis et pieds-noirs, et faisant l'im-passe sur le Code de l'indigénat ou le travail forcé.

La gauche ne s'était pas opposée au texte, lors des débats parlementaires un député communiste avait même fait l'éloge de « l'œuvre accomplie en des terres ingrates ». Dans ce cas, l'aspect normatif (*) de la loi s'est heurté à la liberté de l'historien, provoquant le « soulèvement » d'historiens ne se reconnaissent pas dans cette déformation de l'histoire. Cette loi fixe les droits des harkis.

L'article 4 (**) de cette loi parle du « rôle positif » de la colonisation et prescrit comment enseigner l'histoire de la colonisation, en insistant sur son bilan positif. Une loi qui exprime une conception valorisante de la présence de la France « outre-mer », présence à laquelle le terme de « colonisation » n'est même pas associé.

Cette loi met en cause directement les historiens puisqu'elle demande l'implication de l'histoire dans cette lecture positive de la présence coloniale notamment en Afrique du Nord. La mobilisation de quelques historiens a permis de porter à la connaissance de tous les enjeux de cette loi, la portée de la dérive idéologique dans laquelle elle s'inscrit,

d'une histoire instrumentalisée pour les besoins des mémoires collectives. Une loi contraire à la neutralité scolaire et au respect de la liberté de pensée. Parce qu'en ne retenant que le «rôle positif» de la colonisation, elle impose un mensonge officiel sur des crimes, sur l'esclavage, sur le racisme hérité de ce passé. Sur des massacres allant parfois jusqu'au génocide, de Sétif (mai-juin 1945) à Madagascar (1947), d'Haiphong (1946) à la Côte-d'Ivoire (1949-1950 ou à Casablanca (1947), l'armée française a massacré des dizaines de milliers d'hommes et de femmes dont le seul tort était de revendiquer plus de liberté et de liberté d'expression.

La liberté d'expression 'restreinte 'tout comme l'histoire sont le bien de tous les citoyens. Tout citoyen a le droit (le devoir) d'accéder à la vérité historique. L'historien doit pouvoir chercher librement, le professeur d'histoire enseigner librement, à l'abri de toute pression. Que le politique intervienne sur les questions du passé ou ce qui touche à la mémoire est normal, mais sans franchir la ligne rouge et ce en se mêlant de la recherche et de l'enseignement de l'histoire.

Notes

(*) Dans son rapport annuel 2005, le Conseil d'Etat indique que «la loi est faite pour prescrire, interdire, sanctionner... La loi doit donc être normative»

(**) le 2e alinéa a été abrogé par décret du 15 février 2006).



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Le FCMRC célèbre la Femme Marocaine À Montréal

Célébrer la femme marocaine immigrante au Canada et son apport à son pays d'accueil malgré embûches et préjugés, tel était l'objectif de l'après-midi causerie organisée par le Forum des Compétences Marocaines Résidant au Canada (FCMRC) le 21 mars 2015 à Montréal à Dar Al Maghrib. Cet objectif fut atteint d'une brillante manière à la satisfaction d'une audience essentiellement féminine d'environ 150 personnes.



Cet hommage à la femme marocaine était inscrit dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme et la Semaine d'Action Contre le Racisme et la Discrimination. Il a coïncidé aussi, comme un signe de bonne augure, avec la première journée du printemps!

L'événement a été rehaussé par la participation effective de madame-NouzhaChekrouni, ambassadeur du Royaume du Maroc au Canada, et madame Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion au Gouvernement du Québec, ainsi qu'un groupe de marocaines issue de l'immigration qui ont bien voulu partager leur expérience avec l'assistance.

Dès l'ouverture, Mme NafissaAbarbach, secrétaire générale du Forum - qui a fait preuve d'une grande habileté à s'adresser à l'audience dans les

deux langues officielles du Maroc, l'arabe et l'amazigh, et en français - a souligné l'apport des femmes marocaines à travers l'histoire; et ce depuis Fatima Al Fihri qui a fondé la première université du monde à Al Karaouiyyine à Fès jusqu'à nos jours, en notant que la diplomatie marocaine au Canada est représentée justement par deux femmes: l'ambassadeur à Ottawa et le consul général à Montréal.

Elle s'est aussi employée à montrer le visage positif de l'immigration en mettant en exergue "la contribution de la femme marocaine venue du Maroc, de France et d'ailleurs pour participer à l'épanouissement de la société canadienne," et contrecarrer "les perceptions et stéréotypes véhiculées par les média"

Mme Chekrouni a pour sa part souligné les atouts de l'immigration marocaine caractérisée par un haut ni-

veau de scolarité, la maîtrise d'au moins une des deux langues officielles canadiennes et sa diversité religieuse, musulmane et juive. Elle a aussi salué "la contribution brillante des femmes marocaines qui ont su braver les écueils pour s'intégrer et servir de modèles à d'autres femmes," mais aussi les autres qui n'ont pas réussi en appelant à "travailler ensemble pour leur apporter le soutien nécessaire pour qu'elles puissent trouver leur chemin," particulièrement en ces temps difficiles caractérisés par la montée de la stigmatisation.

Elle n'a pas manqué de saluer la politique d'ouverture et de multiculturalisme du gouvernement québécois en appelant toutefois à améliorer l'accès à l'emploi par la reconnaissance des diplômés.

Elle a enfin rappelé que le Maroc est lui aussi devenu un récepteur d'im-

migrants et a, à ce titre, mis en œuvre une politique de régularisation de leur statut. Concernant la situation de la femme, le Maroc a mis en place une nouvelle Moudawana régissant le droit de la famille et un code de nationalité tous deux plus favorables aux femmes, et vient d'engager une réforme pour de la parité homme-femme. Elle a enfin soutenu que le sort des femmes s'améliore avec celui de la démocratisation.

Au delà des considérations économiques, Mme Weil, ministre de l'immigration, a surtout voulu faire part d'un message "de cœur," car elle considère que l'immigration est d'abord un enjeu humain.

Sur le plan économique, le Québec risque de "perdre la course" car, pendant que la population en âge de travailler est en croissance dans les autres provinces et aux Etats-Unis, elle est en décroissance au Québec, d'où l'importance non seulement de l'immigration, mais aussi de la "rétention." Le Québec, qui est entraîné d'améliorer le ratio entre l'immigration et l'intégration au travail, doit œuvrer pour une société plus ouverte qui considère l'immigration comme une chance et la diversité comme une richesse! C'est toute la portée du nouveau titre du ministère de Mme Weil qui comprend justement "diversité" et "inclusion."

Mais comment relever le défi de l'ouverture et de l'intégration durable? Pour Mme Weil, cela passe par tous les acteurs de la société dont les entreprises, ordres professionnels, élus et maires. Elle a annoncé que le gouvernement soutiendra ces acteurs à travers une nouvelle réforme axée sur la "participation" et "l'inclusion." En réponse à une question, elle a précisé que cette réforme incitera les ordres professionnels à plus d'ouverture pour la reconnaissance des diplômés et l'emploi. Elle

À suivre : Page 11

Le FCMRC célèbre la Femme Marocaine À Montréal

Suite de la Page 10



a conclu que "tout le monde, y compris les femmes, doit trouver sa place et être mobilisé pour faire avancer le Québec avec les talents qui nous viennent du Maroc et de partout dans le monde!"

Mme Nadia Ghazzali, immigrante marocaine et rectrice de l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), a ensuite fait part de son expérience. Sa première leçon est venue de sa mère qui lui a appris d'être indépendante et de ne compter que sur soi-même! Forte de cette devise, Mme Ghazzali s'est acharnée à étudier et réussir en France et au Canada, et joue actuellement un rôle de premier plan pour l'éducation et l'épanouissement des autres, au Canada et au Maroc. Elle est ainsi devenue la première rectrice arabe et musulmane au Québec, et la première rectrice arabe au Canada!

Quels sont ses clés de succès? "Ne pas baisser les bras, faire preuve de patience, persévérance et résilience, et s'impliquer dans les postes décisionnels" répond-elle. "Être fière de ses racines, et accepter les us et coutumes du pays d'accueil," ajoute-elle, non sans marteler qu'il faut combattre l'ignorance et la méconnaissance de l'autre en allant vers lui." En clair: "Brisons les barrières, et allons nous-mêmes vers les québécois!"

Mme RabiaChaouchi, chef d'équipe en développement social et relations

interculturelles à la ville de Montréal, a ensuite animé une discussion fort intéressante entre l'audience et un groupe de marocaines ayant réussi dans leurs domaines respectifs.

Mme MarwahRizqy est Docteur en droit fiscal, membre des Barreaux du Québec et New York, et professeur adjoint à l'Université de Sherbrooke. Elle se dit "choyée par la vie," et tire de son expérience qu'il faut étudier fort pour avoir d'excellentes notes et être la première, car cela ouvre les portes!", "ne jamais regarder en arrière ou vers la concurrence, et se concentrer plutôt sur les aspects positifs." Elle regrette cependant d'avoir repoussé trop longtemps ses cours d'arabe, car elle en manque maintenant.

Mme Bouchra M'Zali est chercheur à la Chaire en Responsabilité Sociale et Développement Durable à l'ESG-UQAM. Elle recommande de juste "tracer son chemin," et ensuite "ne plus se poser de question, ni regarder en arrière." Pour elle, le défi de l'immigration et de se retrouver seule! D'où l'importance de "tisser des réseaux," surtout à travers le volontariat et l'implication. Mme M'Zali insiste d'apprendre aux enfants à aimer le Québec, et leur apprendre aussi le respect, l'ouverture et l'honnêteté. Si elle devait tout refaire, elle "donnerait" davantage et consacrerait encore plus de temps à "aider et s'impliquer."

Mme HabibaChakir est directrice à l'African Institute for Mathematical Science et vice-présidente au conseil exécutif de l'Association Diplomatique d'Ottawa. Elle martèle qu'il faut "savoir ce qu'on veut dès qu'on arrive!" Et insiste qu'il "ne faut pas compter sur le Canada ou le Québec pour tout vous donner!" Elle qui, avant de réussir, a d'abord souffert en Ontario avec une nouvelle langue qu'elle devait apprendre et en payant pour ses études tout en prenant soins de ses deux enfants. A force de détermination, elle a obtenu son post-doctorat en deux ans avec le prix du gouverneur! Elle répète à tout nouvel immigrant que "rien n'est offert sur un plateau d'argent; il faut aller le chercher!" À son tour, elle recommande fortement le bénévolat. "On ne donne jamais gratuitement," dit-elle, car "lorsqu'on donne, on reçoit aussi, et on ouvre des portes sans qu'on s'en aperçoit, élargissant ainsi son réseau." "Plus on donne, plus on devient riche!" Ajoute-elle. Le bénévolat compte pour 50% dans un CV.

Mme Bouchra Reggad est médecin d'urgence et professeur de clinique à l'Université Laval. Elle met en garde qu'un immigrant doit s'attendre à "commencer très petit," et ensuite "tracer son chemin, croire en son rêve et continuer," car "il y'a des portes qui vont s'ouvrir." Elle en a fait l'expérience, elle qui, après avoir été médecin pratiquant au Maroc, et sans équivalence au Québec, a dû se contenter d'un poste de secrétaire médicale dans une clinique, et ensuite étudier

fort pendant 4 ans pour décrocher un poste de médecin.

En fin de rencontre, l'assistance a eu droit à un vibrant témoignage de Danièle Henkel.

Née d'un "véritable paradoxe", d'une maman juive et d'un père allemand dans un pays musulman, le Maroc, Mme Henkel est fière de se proclamer "Oujdia", ayant vu le jour à Oujda. Avant de connaître la réussite d'abord en Algérie à l'ambassade américaine, puis au Canada, elle avait eu une enfance tumultueuse. Elle en tire cependant des enseignements clés qu'elle a partagés volontiers avec l'assistance.

"Même s'il devait vous rester une seule journée à vivre, assurez-vous qu'elle soit remplie de rêves!" S'est-elle exclamée. "Vivez le moment présent! Dites merci à la vie! Dites merci d'avoir des enfants, d'avoir des amis, d'être capable de partager! Laissez la tête rejoindre le cœur, vivre sa vie, la sienne!"

En guise de conclusion, NafissaAberbach a relevé que chacun a sa propre expérience au Canada, l'immigration est un privilège et que c'est à nous de prendre notre place et d'assumer notre responsabilité!

Source : FCMRC



Dans le cadre d'une série d'interviews, avec divers intervenants, pour 99% Média, Marie-Andrée Turcotte s'est beaucoup penchée sur la question du racisme, de l'islamophobie, de l'extrême-droite, etc. Elle a pu s'entretenir notamment avec Mme Anaïs Voy-Gillis, membre de l'Observatoire européen des extrêmes (droites et nationalistes). Cette dernière est actuellement en 1ère année de thèse à l'Institut Français de Géopolitique. Elle a également fait deux masters, un en droit public (cohabilité par l'École des Hautes en Sciences Sociales, l'École Normale Supérieure et l'Université Paris X Nanterre) et un en géopolitique (Institut Français de Géopolitique). Les deux femmes ont parlé du Front National et de la manifestation de Pégida qui était sur le point de se produire, le 28 mars dernier. Avec l'autorisation de Mme Turcotte, nous reprenons ici l'interview. Mme Voy-Gillis nous a aussi préparé des suggestions de lecture, afin de mieux comprendre ce qu'est le Front National.

Quel est le contexte entourant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, avec l'extrême-droite?

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'extrême-droite est extrêmement affaiblie. Elle recueille seulement 1,51% des suffrages exprimés aux élections législatives de juin 1951. Néanmoins, l'esprit de Vichy survit dans « l'hebdomadaire d'opposition nationale » : le Rivarol. L'extrême-droite vivra dans la clandestinité jusqu'à l'irruption du poujadisme et de la guerre d'Algérie (ou le peuple algérien décide de son indépendance nationale et de la fin de la colonisation française en Algérie).

En 1953, Pierre Poujade créait en effet l'Union de défense des commerçants et artisans. Parti qui remportera 2 500 000 aux élections législatives de 1956. Grâce à la proportionnelle, le parti obtient quelques élus, dont le futur leader du Front National, Jean-Marie Le Pen. Les poujadistes mobilisaient sur la peur de la mondialisation et de la société de consommation. La guerre d'Algérie sera le deuxième événement qui permettra à l'extrême droite de revenir sur la scène politique.

Qui sont les fondateurs du parti Front National et ce qu'ils mettaient de l'avant comme idéologie, au départ?

Le Front national (FN) a été créé en 1972 à la suite d'une résolution prise par le mouvement nationaliste Ordre Nouveau (un mouvement politique français nationaliste et néofasciste, actif entre 1969 et 1973). Le Pen a participé à la création du Front national en 1972, lors de son 2ème congrès. La création du FN répond à l'objectif d'Ordre Nouveau de créer un parti politique rassemblant l'ensemble de la droite nationaliste et de prendre part au jeu démocratique en se présentant aux élections. Le FN fut créé dans la perspective des élections législatives de mars 1973 à laquelle certains de ses membres prirent part. Le parti réunit seulement 1,73% des suffrages exprimés et seul Jean-Marie Le Pen dépassa le seuil des 5% à Paris.

Jean-Marie Le Pen est élu président du parti au moment de son congrès constitutif le 5 octobre 1972. S'il est le plus connu des fondateurs, de nombreuses autres personnalités d'extrême-droite ont pris part à la fondation du parti, parmi lesquels d'anciens membres de la Waffen-SS (branche militaire nazie) ou de la divi-

sion SS Charlemagne, comme Léon Gaultier ou Pierre Bousquet. On y trouve aussi d'anciens membres du mouvement Occident* (mouvement dissous en 1968 dont sont issus plusieurs membres d'Ordre Nouveau). Parmi les fondateurs on retrouve également François Duprat, futur numéro 2 du parti (assassiné en 1978) et Roger Holeindre, ancien membre de l'Organisation armée secrète, ou OAS (organisation clandestine française créé en 1961 pour la défense de la présence en Algérie. Elle prônait l'utilisation de tous les moyens nécessaires pour atteindre ce but, y compris le terrorisme et l'assassinat de personnalités politiques. Entre 1961 et 1962, elle a fait plus de 2700 victimes).

Le parti se présentera pour la première fois à des élections aux législatives de 1973 et exposera à cette occasion son programme « Défendre les Français ». Il défend une politique atlantiste, l'abrogation des accords d'Évian de 1962 (accords conclus le 18 mars 1962 entre le gouvernement français et les représentants du Front de libération nationale (FLN) en Algérie. Dans ce cadre, la France a reconnu l'indépendance de l'Algérie, l'intégrité de son territoire et l'intégrité de son peuple). Il souhaite aussi l'abrogation des indemnités des rapatriés d'Algérie, la défense de l'indépendance nationale et la mise en place de la proportionnelle aux élections. Il s'oppose à la construction européenne, et prône la défense des petits commerçants ainsi que le rétablissement de l'ordre. Le parti souhaite définir une « droite nationale, populaire et sociale ». Si certaines positions de 1973 sont aujourd'hui désuètes, de nombreuses sont encore présentes dans les programmes du Front national.

En outre, de nombreux membres du parti sont ouvertement négationnistes (nient la Shoah), antisémites et anticommunistes. À noter toutefois que le terme « négationniste » est un néologisme créé en 1987. À l'extrême droite, Maurice Bardèche est considéré comme l'un des précurseurs et des fondateurs du négationnisme.

Pendant plusieurs années, Jean-Marie Le Pen était le président de ce parti. Était-il considéré comme radical, sur la scène politique en France, vu la nature de ses propos?

Il y a deux manières d'être radical : par la pensée ou par l'action. Le Front national

se veut radical dans le sens où il souhaite être en rupture avec le modèle existant mais ne prône pas la radicalité comme mode d'action.

Jean-Marie Le Pen a présidé le Front national du congrès constitutif de 1972 au Congrès de Tours de 2011 où sa fille, Marine Le Pen, en a été élue présidente. Il reste, néanmoins, Président d'honneur de son parti. Il peut être considéré comme radical dans ses propos ou positions, néanmoins il n'est pas radical au sens politique du terme (il y a des partis radicaux en France comme le Parti radical de gauche mais qui sont des partis proches du centre et non de l'extrême droite).

Dans les propos polémiques qu'il tient, il y a la fois une grande part de croyance dans ce qu'il avance mais également une part de provocation. Il a été condamné à plusieurs reprises pour coups et blessures, pour apologie de crime de guerre, banalisation de crimes contre l'humanité et consentement à l'horrible, provocation à la haine, la discrimination et la violence raciale, antisémitisme, troubles à l'ordre public, etc. L'une de ses dernières condamnations a eu lieu en 2008 pour complicité d'apologie de crimes de guerre et contestation de crime contre l'humanité pour les propos qu'il a tenu en 2005 dans l'hebdomadaire Rivarol. Les propos qu'il tient provoquent à chaque fois de telles polémiques qu'ils lui garantissent une importante visibilité médiatique.

Les cadres du Front National tiennent aujourd'hui un discours plus lisse et plus policé. Ainsi lorsque dans son « Journal de bord n°366 », diffusé sur le site du Front National le 6 juin 2014, Jean-Marie Le Pen tiendra les propos suivants à l'évocation du nom de Patrick Bruel « Ah oui... On fera une tournée la prochaine fois ». Ses propos déclencheront une polémique qui aura des répercussions en interne de son parti. Sa fille et d'autres membres du parti les dénonceront. Ils vont à l'encontre de la stratégie de dédiabolisation engagée par Marine Le Pen. Elle déclarera à ce sujet au journal Le Figaro le 8 juin 2014 qu'il s'agit d'« une faute politique » et rappelle que « le Front National condamne de la manière la plus ferme toute forme d'antisémitisme, de quelque nature que ce soit ». Toutefois, il y a toujours un double jeu entre une condamnation médiatique des propos afin d'éloigner tout soupçon d'antisémitisme sur son parti, et une critique de la

forme des mots afin de ne pas prendre le risque de voir une partie de sa base militante se détourner du FN.

On a vu la fille, Marine, succéder à son père, Jean-Marie Le Pen, pour être la présidente de ce parti. Elle a engagé des tentatives de « dédiabolisation » du parti. Pour quelle raison voulait-elle le « dédiaboliser »?

Le but de Marine Le Pen était de rendre son discours acceptable afin d'accéder au pouvoir. Ainsi, elle a effacé les aspects rédhibitoires des discours de son père, adopté un langage républicain et démocratique et développé un volet économique jusqu'alors absent de son discours.

Entre Marine Le Pen et son père, il y a deux conceptions différentes de la stratégie et de la communication politique. Jean-Marie Le Pen tient un discours brutal et choquant pour de nombreux Français. Il constituait un frein pour de nombreux électeurs. Le discours du père Le Pen porte le passif émotionnel de la Seconde Guerre Mondiale et est tourné vers le passé. Par ailleurs, le contexte politique a également évolué et Marine Le Pen a su s'y adapter.

Marine Le Pen a fait le choix d'une communication évitant les polémiques inutiles, tourné vers l'avenir et souhaitant gommer l'histoire politique du Front national. Les différences entre le père et la fille sont plus d'ordres stratégiques que politiques, Jean-Marie Le Pen se satisfaisant de son rôle d'agitateur politique. Cette position ne satisfait plus la nouvelle génération de cadres du FN qui souhaitent être élus et gouverner la France. La stratégie de dédiabolisation est essentielle pour ces derniers s'ils souhaitent arriver un jour au pouvoir.

La dédiabolisation est un moyen de moderniser le parti frontiste. La bataille sémantique que conduit Marine Le Pen n'a rien de nouveau à l'extrême droite. Ainsi, dès 1982, Yvan Blot, Président du Club de l'Horloge, avait organisé une conférence « La bataille des mots : quel langage pour l'opposition ? ». Cette volonté de conduire le combat politique également sur le terrain des mots s'inspire de la théorie de l'hégémonie culturelle d'Anto-

À suivre : Page 15

En marge de la manifestation avortée de PÉGIDA

Suite de la page 14

nio Gramsci (fondateur du Parti communiste italien), selon laquelle le pouvoir ne s'acquiert qu'à la condition de gagner au préalable la bataille des idées. Dès 1990, Bruno Mégret, alors numéro 2 du FN, lance une opération destinée à rénover l'image du parti et à conquérir le terrain idéologique dans le débat public. Il s'agit de substituer des mots par d'autres et d'insinuer progressivement les idées et les concepts du Front National dans le débat public. On retrouve d'ailleurs de nombreux concepts aujourd'hui, repris notamment par la droite, développés dans les années 70/80 par l'extrême-droite, comme la théorie de la préférence nationale.

La dirigeante du FN s'empare également des concepts, du vocabulaire et des thèmes des autres partis. C'est particulièrement flagrant sur les valeurs républicaines et le féminisme. Le fait de venir dans le champ républicain permet à Marine Le Pen de rendre son discours plus acceptable et de le normaliser. Elle a accepté l'héritage républicain dès son accession à la tête du FN en se plaçant sous le signe de la République et de l'héritage révolutionnaire de 1989. En outre, le parti essaie d'évacuer tous propos antisémites ou portant sur le racisme biologique. La bataille des mots était donc engagée au FN avant l'arrivée de Marine Le Pen. Elle a hérité des concepts et des mots déjà existants. Comme l'écrivait Gustave Le Bon dans son livre *Psychologie des foules* (1895), « La puissance des mots est si grande qu'il suffit de termes biens choisis pour faire accepter les choses les plus odieuses ». Les nouveaux dirigeants du FN ont adopté leur discours de manière pragmatique aux nouvelles réalités du pays. Il s'agit plus d'options stratégiques que de virages idéologiques.

En outre, le parti s'est progressivement détaché des cadres issus des franges les plus radicales du Front national. Il s'est créé un espace politique propre à l'extrême droite. Cette rupture du compromis nationaliste a également créé un espace politique à l'extrême droite du FN pour les mouvements plus radicaux dans la pensée mais également dans les modes d'action.

Plusieurs disent que le fond du programme politique reste malgré tout le même, même avec l'arrivée de Marine Lepen et les tentatives de dédramatisation. Selon vous, le programme et le discours du parti a-t-il changé depuis son arrivée?

Le discours du Front national n'a que très peu changé depuis sa création. Marine Le Pen se contente d'opérer des changements sémantiques mais peu de changements sur le fond des idées. Autrement dit, elle dit la même chose que son père mais de manière différente. La réelle différence est qu'elle a développé un volet économique dans son discours et a une vision étatiste que n'avait pas son père.

Les fondamentaux du Front national restent inchangés : rejet de l'immigration, préférence nationale (concept devenu priorité nationale et théorisé au milieu des années 1980 par Jean-Yves Le Gallou), etc. Elle développe un corpus de mots qui font sens et évoquent des images. Pour cela, elle insère à ses discours des mots tel que « laïcité », « service public », « nationalisation », ou encore « protection sociale » qui étaient des mots connotés de manière négative dans le discours de Jean-Marie Le Pen alors qu'ils trouvent un écho positif dans l'imaginaire collectif.

Le Front National est en faveur de la suppression du droit du sol et du regroupement familial. Il souhaite rétablir la peine de mort par référendum, accroître la responsabilité pénale des mineurs de plus de 13 ans et renvoyer les délinquants étrangers. Il prône également une revalorisation du budget de la justice et l'interdiction pour les magistrats de syndiquer ou d'être membre d'un parti politique.

Sous couvert de féminisme, Marine Le Pen remet en cause l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle souhaite laisser « le libre choix pour les femmes » qui « doit pouvoir être aussi celui de ne pas avorter ». Dans le contexte de crise politique et de défiance des Français à l'égard de l'Union européenne, elle défend un désengagement de l'UE en plusieurs points : primauté du droit national sur le droit communautaire, réappropriation de la monnaie et de la politique monétaire, promotion d'une Europe des Nations, renégociation des traités pour rompre avec la construction européenne, etc.

Au nom de la laïcité, Marine Le Pen dénonce l'islam. La dénonciation de l'islamisme radical, au nom des valeurs de la République, est une manière de dénoncer l'immigration de manière plus acceptable et de se détacher de potentielles accusations de xénophobie. À certains égards, les attaques contre l'islam rappellent celles contre le communisme des années 1970/1980. Il s'agit de l'idée d'un ennemi de l'intérieur avec des appuis extérieurs ? uvrant pour la subversion de la France. Le péril est à la fois interne et mondial.

Pour certains, la force du FN réside dans le fait que ce parti réussit à parler des problèmes liés à l'immigration. Est-ce un parti qui «surfe» réellement sur ces problèmes et qui se fait de la popularité en parlant de choses que les autres partis français ne parlent pas, ou les créés-t-il, avec sa rhétorique politique?

Jean-Marie Le Pen prétendait « dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas ». Le Front National dénonce l'immigration comme un péril pour l'unité nationale. Il a toujours s'agit d'un thème récurrent du FN.

Le succès du FN aujourd'hui n'est pas tant dû à son discours sur l'immigration qu'à sa dénonciation du système et des

élites. Le parti joue sur les mécontentements. Encore une fois, entre le père et la fille, le discours n'a pas changé sur le fond, mais uniquement sur la forme. Marine Le Pen déclarera durant la campagne des présidentielles de 2012 : « Leur « système » n'est pas fait pour nous, peuple de France (...), il est fait pour eux, petite élite, oligarchie restreinte ». Elle accuse les élites d'avoir pris le pouvoir politique et économique : « La banque a pris le pouvoir. Goldman Sachs suscite partout des coups d'État, elle place ses hommes à la tête des pays de la zone euro, place son homme à la tête de la Banque centrale européenne ». Néanmoins, malgré sa dénonciation des élites, le FN n'a cessé d'essayer de recruter de nouveaux cadres issus des élites qu'ils dénoncent afin de légitimer son discours (F. Philippot, par exemple, issu de l'École Nationale d'Administration, tout comme Paul-Marie Coûteaux, ou encore des chercheurs comme Aymeric Chauprade).

Le discours est travaillé afin d'apporter des réponses aux questions d'un électeur populaire qui a encore à perdre dans la mondialisation.

Le Front National n'aborde pas seulement les questions que d'autres partis politiques essaient d'éviter. Il apporte également une grille de lecture à ses lecteurs pour appréhender et donner sens aux nouvelles réalités individuelles et collectives. Il arrive à donner sens à un imaginaire collectif et à construire des images évocatrices, ce à quoi échoue aujourd'hui la gauche française. Marine Le Pen donne forme et corps aux peurs en parlant tout au long de ses discours de « déclin », de « ténèbres » ou d'autres termes évoquant plus l'apocalypse que l'amélioration des situations individuelles et collective. Tout en adoptant les exigences d'un discours sécularisé et technocratique, elle n'oublie pas les invocations des fondamentaux de l'extrême droite que sont Barrès et Maurras.

Est-ce un parti qui pourrait accepter des alliances avec des partis politiques de d'autres pays? Quel est le genre de politique étrangère que serait tenté de développer le FN?

Le Front National a tenté de constituer un groupe au Parlement européen à la suite des élections européennes de 2014. Il a plusieurs alliés en Europe : le Parti de la Liberté aux Pays-Bas, le FPÖ en Autriche ou le Vlaams Belang, en Belgique. Néanmoins, d'autres partis nationalistes en Europe refusent de s'allier avec lui en raison de ses positions et surtout de son histoire. C'est le cas par exemple de l'UKIP au Royaume-Uni.

Il a également des représentants à l'étranger, notamment en Amérique du Nord. D'autres partis français comme l'UMP ou le PS sont également organisés à l'étranger. N'oublions pas qu'il y a des circonscriptions législatives pour les Français à l'étranger.

Récemment, le Front National a pris posi-

tion sur l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants français s'inscrivant pour la première fois dans une université au Québec. Des jeunes Péquistes ont proposé de signer un texte en commun avec les membres du Front National de la Jeunesse (FNJ) pour dénoncer cette décision. Il y a eu une remise au clair très rapidement par Léo Bureau-Blouin. Il est probable que ces jeunes ont voulu s'associer avec le FNJ plus par méconnaissance du parti de Marine Le Pen que par véritables convergences idéologiques. Cette dernière arrive souvent à alimenter le trouble idéologique autour de son parti, ce qui a pour conséquence que certaines personnes sont tentées de s'en rapprocher.

Le FN avait adressé ses félicitations à Pauline Marois pour son élection comme première femme Première Ministre du Québec. Il justifie ce soutien en raison des positions souverainistes du Parti Québécois. Par ailleurs, la conception du souverainisme est différente en France et au Québec. La France est déjà un pays souverain, le Québec non. Les revendications souverainistes du PQ et du FN ne sont, par conséquent, ni de même nature, ni avec les mêmes objectifs.

Deux partis sont nés au Canada et au Québec portant le même nom : le Front National du Canada et le Front National du Québec. Ils sont pour le moment très peu médiatisés. On retrouve dans leurs propositions de nombreuses convergences avec le parti français sur la sauvegarde du patrimoine chrétien, l'islam ou l'immigration. Il prendra part à la manifestation du mouvement xénophobe PEGIDA du 28 mars. Compte tenu des positions du Front National du Canada sur l'islam, il est tout à fait logique qu'il participe à ce mouvement. Sur sa page Facebook, il explique être d'ailleurs pour « l'interdiction de l'islam, en public et sur Internet, sous toutes ses formes ».

L'autre parti a été constitué en 2012 et est absolument inconnu d'une grande majorité des Québécois. Ces deux partis sont à ce jour encore microscopiques et peu connus tant au Québec qu'au Canada mais il faut tout de même conserver un ?il sur eux et suivre leurs évolutions potentielles.

Propos recueillis par Marie-Andrée Turcotte

Suggestion de lecture : « Tête haute, mains propres », page 19 de ce numéro.

Le Hamas, parti politique qui contrôle la bande de Gaza est à un tournant de son histoire, le parti se retrouve en effet dans une impasse politique, un isolement diplomatique qui précipite le mouvement dans une crise sans précédent qui peut mettre fin à sa popularité historique



Par Anas Abdoun

Étudiant en Sciences politiques à l'Université de Montréal, candidat à une Maîtrise en Relations Internationales

Le Hamas a largement gagné les élections palestiniennes en 2006 pour deux principales raisons. La première raison était l'étendue importante de la corruption chez les adversaires du Fatah et la seconde étant l'image de la résistance contre l'occupation israélienne qui collait au mouvement.

Le Hamas s'est précipité dans la crise qui est la sienne tout d'abord du fait du changement géopolitique au Moyen-Orient. La première puissance alliée du mouvement palestinien était la république islamique d'Iran. En effet, l'Iran sous Ahmadinejad soutenait le Hamas financièrement, logistiquement -avec l'acheminement des armes- et diplomatiquement avec la reconnaissance de la légitimité du Hamas comme représentant de la Palestine du fait de la victoire des dernières élections organisées.

L'Iran assurait un financement important au Hamas et à la bande de Gaza, privé des fonds alloués à la Palestine par les États-Unis et l'Union Européenne, qui eux estimaient que les palestiniens avaient fait un mauvais choix électoral.

En plus du financement important de l'Iran, le leader du Hamas, Khaled Mechal, déclaré objectif militaire par Israël, était réfugié en Syrie, ce qui donnait avec le soutien de Bachar Al-Assad une légitimité régionale plus importante à ce mouvement.

Enfin, au lendemain de la révolution Égyptienne, et l'arrivée au pouvoir des

frères musulmans, la diplomatie égyptienne a totalement changé à l'égard du Hamas, le blocus égyptien a été levé, l'aide internationale ainsi que les matériaux de construction dont manquait cruellement le bande de Gaza était acheminé très rapidement.

ISOLEMENT DIPLOMATIQUE

Tandis que les puissances occidentales pensaient à inclure à nouveau le Hamas à la table des négociations du fait de l'influence grandissante du mouvement, le changement géopolitique du Moyen-Orient a précipité le mouvement dans un isolement diplomatique sans précédent.

Le premier coup dur pour le Hamas a été naturellement le coup d'état militaire de l'armée, faisant de l'Égypte une dictature militaire dont le Maréchal Al-Sissi est à la tête. Dès l'arrivée au pouvoir des militaires la répression à l'égard des frères musulmans a été terrible, ainsi que tous les mouvements idéologiquement affiliés comme le Hamas. Ainsi, le blocus a été de nouveau mis en place, et le Hamas a été déclaré organisation terroriste par l'Égypte.

De plus, la direction du Hamas, après une longue hésitation s'est distancé de Bachar Al-Assad après le début de la guerre civile; ce qui a poussé les cadres du Hamas à quitter Damas pour rejoindre Doha. Or, le Qatar, lui-même du fait de son soutien actif aux frères musulmans et au Hamas a subi la foudre diplomatique de l'Arabie Saoudite qui utilisait son influence sur le CCG (Conseil coopération du Golf) pour menacer de sanctions importantes le petit émirat. Le règlement de la crise, s'est soldé pour le Hamas par un soutien moins accru qu'il était en droit d'espérer de la puissance financière qatarie.

ABDONNÉ PAR LES ALLIÉS D'HIER

Enfin, l'Iran de Rohani, a cessé l'appui au Hamas pour trois raisons:

La première étant le sentiment de trahison du fait de l'absence de soutien au régime d'Al-Assad, allié de Téhéran, qui les a soutenu et recueillis depuis des décennies. Deuxièmement, en pleine négociation avec les 5+1 sur son programme nucléaire, l'Iran préfère se distancier du Hamas qui représente un poids inutile dans le gage de la bonne foi iranienne. Enfin, la grande crise géopolitique que connaît le monde arabe sur fond de guerres religieuses entre sunnite et chiite, pousse l'Iran à revoir la priorité des groupes politiques ou militaires qu'il faut financer.

La priorité étant donnée à la Syrie, l'Irak et au Yémen au détriment du Hamas et même du Hezbollah.

CRISE DE LÉGITIMITÉ

Le Hamas qui s'est retrouvé totalement isolé diplomatiquement, s'enfoncé d'avantage dans une crise de légitimité politique, précisément au moment où le Fatah va à la conquête de cette même légitimité.

Ismaïl Haniyeh, ancien premier ministre de l'autorité palestinienne et chef du Hamas à Gaza a toujours déclaré que le parti du Fatah collabore avec les autorités israéliennes, du fait de sa participation aux nombreuses négociations qui ne sont qu'un gain de temps pour la politique de colonisation d'Israël. De son côté, le Hamas a toujours prôné la résistance à l'occupation israélienne et au vol de territoire continue, fusse-t-elle armée.

Or ces derniers temps, le Fatah a changé de stratégie pour faire connaître la cause palestinienne, délaissant les vaines négociations, et privilégiant l'adhésion à une reconnaissance de l'État palestinien au sein de nombreuses organisations internationales et en mettant en place la transparence de l'administration en Cisjordanie. Les cisjordaniens vivent mieux que les gazaouis, tandis que la politique de l'offensive diplomatique du Fatah ne peut pas vraiment faire l'objet de critique de la part du Hamas.

TRÊVE AVEC ISRAËL

L'organisation a signé une trêve avec Israël ce qui remet en cause la doctrine de la résistance du Hamas et ne peut pas vraiment se permettre un affront direct avec l'occupant, les livraisons d'armes se faisant moins importantes, et la population gazaouis payant déjà le lourd tribut de la guerre de 2014 en plus du blocus qui les prive des biens de premières nécessités.

De plus, le Fatah fidèle à sa stratégie de jouer sur le droit international, menace de mettre fin à la coopération sécuritaire avec Israël, et forcer ainsi Israël à administrer les territoires palestiniens. L'idée étant de forcer Israël à assumer les responsabilités de son statut de puissance occupante et, poussé par la gestion politique et la sécurité palestinienne, le futur gouvernement n'aura d'autre choix que celui d'entamer des vraies négociations en vue de trouver un accord.

En effet, l'administration de la Cisjordanie par l'armée israélienne reviendrait à effectuer une pression considérable

sur l'armée, la multiplication des débordements et des affrontements, et risque ainsi d'embourber la classe politique israélienne dans la gestion des territoires occupés.

La menace de quitter la coopération sécuritaire, en plus d'être un élément de pression contre Israël, affaiblit la dernière critique du Hamas à l'encontre de l'autorité palestinienne qui a toujours fustigé cet accord, accusant les forces de polices palestiniennes de faire le sal boulot de Tsahal avec cet accord.

CONTEXTE GÉOPOLITIQUE TRÈS DÉFAVORABLE

Les cadres du Hamas se retrouvent donc isolés par un contexte géopolitique très défavorable, la stricte application du blocus par l'Égypte et l'éloignement de l'Iran, sont des facteurs qui ont considérablement affaibli la capacité militaire et stratégique du mouvement, ainsi que la logistique d'acheminement de ses armes. De plus, au niveau politique, la maturité politique du Fatah et la fin de la collaboration de ces derniers avec une extrême droite israélienne résolu à poursuivre la colonisation, prive le Hamas de la traditionnelle critique qu'il faisait à la Cisjordanie.

Isolé diplomatiquement et n'ayant plus les moyens de sa politique, le Hamas est à un tournant de son histoire: Entre garder sa ligne politique bien que le contexte ne s'y prête plus, ou adhérer à un gouvernement de réconciliation nationale avec le Fatah alors qu'il a toujours combattu la façon de faire, ces prochains mois vont être décisifs.

De leur côté les Israéliens ont voté pour continuer la ligne dure de Benjamin Netanyahu, misant sur le fait que les primaires américaines ont déjà commencé, et que la mauvaise relation qu'entretient le premier ministre avec le président Obama n'est donc plus un problème. C'est aux palestiniens à présent de faire preuve d'intelligence politique, de se rassembler dans un gouvernement d'union nationale, et de saisir l'opportunité politique présente, à savoir un rare désamour entre Washington et Tel-Aviv avec un président américain qui n'a plus aucune élection à venir...

Solidaires face à la barbarie, la haine et le racisme

L'attentat au Musée Bardo de Tunis visant des touristes, est une page noire supplémentaire, à ajouter aux crimes commis par des terroristes au nom de l'islam en parfaite contradiction avec les valeurs de paix et d'amour de notre religion.

Bien entendu, ils se servent de la religion et de l'islam, par la terreur ils cherchent à semer le chaos dans l'objectif de permettre par la suite d'asseoir leur pouvoir sanguinaire tel qu'il est pratiqué sur des territoires occupés par Daesh en Syrie et en Irak. C'est le règne de la terreur, avec des décapitations et exécutions sur la place publique, par des bourreaux dés-humanisés.

La Tunisie, pays frère du Maghreb, qui vient de passer une étape importante dans sa transition démocratique par des élections législatives dont le déroulement a été plus que satisfaisant, vient donc d'être frappé par un attentat odieux qui a visé d'abord un haut lieu de la culture et de l'Histoire, et puis des touristes, dans l'objectif d'achever une économie en proie à de grosses difficultés, depuis trois ans déjà.

Avec les exécutions des otages, l'attentat de Charlie, celui du musée Bardo ainsi que les appels à commettre des attentats, il existe une stratégie délibérée et mûrement réfléchie par les mouvements terroristes de saborder les relations entre l'occident et le

monde musulman mais aussi de faire voler en éclats le vivre ensemble dans les sociétés européennes où cohabitent chrétiens, juifs et musulmans.

Face à l'offensive terroriste, il nous faudra rester vigilant devant cette théorie de la terreur et de la destruction. Les valeurs de démocratie, de tolérance de fraternité et d'amour doivent être sans cesse rappeler et enseigner à nos enfants. Un travail sur soi-même doit être fait également tous les jours y compris en matière d'écoute et de compréhension de l'autre. Car, dans ces moments difficiles, la confiance laisse la place aux peurs, à la défiance et à la suspicion. Le dialogue se fait rare au profit de l'enfermement, chacun dans ses certitudes avec ses arguments les uns par rejet les autres par fierté.

Nous devons tous être solidaires contre la barbarie, la haine et le racisme, pour que vive la vie et la paix entre les hommes, c'est le meilleur moyen de faire bloc contre les terroristes et de vaincre la terreur. La meilleure résistance contre le terrorisme c'est de rester humain.

Hamid Soussany

Lutte anti-terroriste : Une responsabilité collective de la communauté internationale; selon la ministre déléguée aux Affaires étrangères et à la Coopération du Maroc, Mme Mbarka Bouaida,

Washington (MAP)– La ministre déléguée aux Affaires étrangères et à la Coopération, Mme Mbarka Bouaida, a souligné, mercredi à Washington, la responsabilité collective de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme et mis en garde contre tout amalgame entre l'Islam et l'extrémisme violent.

Mme Bouaida s'exprimait à la veille de la 3^e session du Dialogue stratégique Maroc-Etats-Unis, dans le cadre d'une conférence-débat sur "la contribution du Maroc à la lutte contre l'extrémisme religieux en Afrique et au Moyen-Orient", organisée par le think tank américain "Atlantic Council", et retransmise en direct sur la chaîne publique américaine "C-Span".

"Il est de notre responsabilité collecti-

ve de nous prémunir contre les idéologies sectaires basées sur l'extrémisme violent", a insisté la ministre, en faisant observer que la prise de conscience à elle seule n'est pas suffisante.

En effet, a-t-elle expliqué, l'approche sécuritaire et législative tout comme d'autres mesures étatiques s'avèrent inopérantes pour contrer ce phénomène si elle ne prend pas en compte l'environnement régional et international.

Mme Bouaida a réitéré, dans ce cadre, la totale condamnation par le Maroc de toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme violent, tout comme il dénonce la stigmatisation religieuse, ethnique ou raciale quels qu'en soient les motifs.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Nicolas Hénin est un journaliste d'investigation français qui a été retenu en otage par Daech pendant près d'un an. Il vient de publier un livre intitulé « Jihad Academy » chez Fayard, dans lequel il tente de recoller les morceaux du puzzle. Il dénonce les deux poids deux mesures de l'occident quand il s'agit de déplorer les victimes du groupe islamique.

Évidemment, l'attentat perpétré récemment en Tunisie au musée Bardo, relance le débat sur les terroristes qui sont très actifs en Syrie, en Irak, et dans plusieurs pays arabes.

A l'heure où les Américains et certains pays européens essaient de trouver quelques vertus à Bachar et tentent de s'approcher de lui, il est utile de lire le livre de Nicolas Hénin, car il accable les Américains dans son livre, et attire notre attention sur le boucher de Syrie Bachar Al Assad, qui a exterminé plus de 215000 citoyens syriens.

L'auteur part de l'idée qu'il y a les morts européens, et les morts syriens, il faut regarder les morts du terrorisme d'Etat qui est exercé en face et qui nourrit le terrorisme dont nous sommes victimes. Le terrorisme n'est pas le symptôme, mais la cause ; c'est la dictature et le totalitarisme. En Syrie, il y a une grande masse de gens qui sont privés des moyens d'expression. Ils ne peuvent pas manifester dans la rue, ni sur le net. Les gens qu'on prive de tous moyens d'expression s'enferment dans l'action clandestine et l'action violente, et c'est ce qui provoque le terrorisme.

On peut lire dans le livre : « Pour six otages exécutés, combien de Syriens, d'Irakiens torturés, tués, cette violence nous déborde, nous sommes sans doute pris par un réflexe de protection et nous refusons de la voir, mais il ne faut pas l'ignorer. Ayons au moins la décence de comprendre le dégoût des Syriens, qui après plus de 215000 morts, voient l'occident ébranlé seulement par ses otages décapités. Ces derniers étaient mes amis, et je porte leurs deuils. »

L'auteur a été victime du terrorisme, donc il est en mesure de dire que ce terrorisme qui nous frappe n'est rien par rapport à celui qui frappe les populations syriennes.

Il n'y a pratiquement plus de journalistes occidentaux en Syrie, la force de l'auteur est son côté didactique. On n'a pas besoin d'être un expert du moyen orient pour avoir les clés qui permettent d'ouvrir les portes de compréhension. Bachar Al Assad est le responsable de tous nos maux, il ne faut surtout pas lui parler. Plus on sera touché par le terrorisme, plus

nos concitoyens auront tendance à s'accrocher à n'importe quelle branche qui leur semblera comme un allié. Bachar Al Assad est soutenu par le Hezbollah, qui voit en lui, le garant de la laïcité, il se présente comme le défenseur des minorités. C'est un manipulateur machiavélique qui n'a fait que monter les communautés les unes contre les autres.

Évoquant James Foley, le journaliste otage en Syrie, et décapité par les terroristes, l'auteur dit qu'il ne s'agit pas de minimiser sa mort, mais il ne veut pas qu'elle soit instrumentalisée.

Il trouve indécent, en l'occurrence, qu'au moment où James Flolley est tué, le commun des mortels redécouvre la Syrie, le problème du djihad, et les défis posés par l'Etat islamique.

Certes James Folley a été assassiné, mais on avait déjà, à ce moment là, 215000 personnes tuées dans ce conflit en Syrie, plus de 150000 en Irak. Il faut garder un sens des proportions. Nos morts n'ont pas davantage de valeur que les morts de là-bas.

Revenant sur sa détention en Syrie, l'auteur écrit « avoir senti un sentiment de libération, car ces 10 mois qu'il a passé en tant qu'otage ont été, si on le regarde d'un certain point de vue, comme le reportage le plus raté de toute ma carrière, puisque j'en suis rentré les mains vides. C'est une façon, pour moi, professionnellement, de ramener quelque chose de ces 10 mois qui, sinon, dans ma vie, auraient été simplement perdus. »

Le djihad pour l'auteur est un mélange de guerre d'Espagne, et d'embrigadement sectaire. Un mélange de guerre d'Espagne, parce qu'il y a cette réaction face à l'horreur, face à l'horreur de ce qu'il se passe actuellement en Syrie et dans une moindre mesure en Irak, et la volonté de partir là-bas pour défendre la veuve et l'orphelin, qui se font massacrer.

Comment freiner l'action de Daech ?

L'auteur écrit : « Il faut assécher le recrutement, et pour cela, envoyer un message aux populations locales. Et pour cela, il faut les protéger. La protection des civils est une responsabilité de la communauté internationale. Il faut tout faire, par les moyens diplomatiques, militaires s'il le faut, pour

protéger les civils. Ce n'est pas très simple à faire, car Daech par certains côtés est un groupe qui répond à une rationalité évidente et par d'autres côtés, qui réagit de façon imprévisible. De fait, je suis sorti. C'est bien le signe qu'à certains moments, à certains niveaux, dans certaines circonstances, une négociation est possible. »

L'Etat islamique a tué plusieurs milliers de personnes depuis qu'ils ont établi leur califat, probablement même plus de 10000. Depuis le début la guerre civile en Syrie, le régime a tué à peu près 200000 Syriens dans la campagne de répression. De ce point de vue-là, on ne sait pas si on peut dire que l'un est meilleur ou moins pire que l'autre, mais en tout cas le plus criminel pour le moment est le régime d'Assad.

Brack Obama

Le président américain a déçu l'auteur, car il n'a pas tenu ses promesses après son discours du Caire prononcé le 5 juin 2009, un discours dans lequel il avait annoncé les promesses d'une politique dans le monde arabe différente de celle de son prédécesseur Georges Bush. Il explique : « Georges Bush ne m'a pas déçu. D'un individu comme Georges Bush, je n'attendais que la politique qu'il a menée. Lui avançait démasqué, on voyait la couleur. Barack Obama ne m'a pas déçu, il a douché jusqu'au dernier de mes espoirs. Parce qu'il a été nul sur toute la ligne. Il a raté, d'une façon historique, absolument toutes les occasions qu'il pouvait avoir dans la région. Les Américains auraient dû intervenir en Syrie, au moins avec un appui aérien. »

L'auteur poursuit : « Outre le fait qu'une collaboration politique avec les services de sécurité syrien, responsables de crimes de masse, serait im-

morale, il faut garder à l'esprit qu'elle serait totalement contre-productive. Bachar Al Assad est le pire partenaire possible pour lutter contre l'Etat islamique. Il manque d'ailleurs singulièrement d'informations sur les djihadistes qui déferlent sur son sol. »

Assad a ouvert ses prisons en 2003 pour envoyer des djihadistes combattre les Américains en Irak, ce sont les mêmes que l'on retrouve maintenant chez Daech. Assad a tiré sur son peuple qui manifestait pacifiquement. Il a tout fait pour que Daech et le front Al Nosra se développent au détriment de groupes plus modérés. Même en étant adepte de la real politique, et sachant pertinemment qu'il faudra traiter avec ces troupes, il ne peut être l'interlocuteur que l'on doit respecter. Les Russes ne le lâcheront pas et l'Iran non plus, donc il n'est pas prêt de tomber, mais symboliquement, si les occidentaux lui tendent la main, c'est le début de la fin.

Mais comme chacun le sait, les occidentaux n'ont pas de limite, quand on fait de la géopolitique au moyen orient, on pourrait même dire qu'avec les Américains, ils sont responsables de la création d'une organisation terroriste comme Daech.

Pour conclure, j'aimerais juste rajouter que l'auteur évite le refrain du « J'étais otage en Syrie aux mains des terroristes », quand on lit son livre, on sent bien que l'auteur ne veuille pas tomber dans l'émotivité. C'est un livre instructif et brillant. Nicolas Hénin a une connaissance très fine du monde arabe, et de cet orient compliqué. C'est un livre qui n'est pas politiquement correct, et complètement contre l'occident.

Par Mustapha Bouhaddar



C'est le slogan du Front National depuis sa création par Jean-Marie Le Pen. Au départ ce parti était insignifiant, et ne dépassait jamais 2% aux élections présidentielles. Mais voilà, profitant des failles du système Gauche-Droite, ces partis qui font au peuple plein de promesses et les oublient une fois élus, Le Front crée la surprise en 2002 et arrive pour la première fois au 2ème tour devant le PS.



Par Mustapha Bouhaddar

Résultat : pour faire barrage au FN, nombre d'électeurs votent pour Chirac qui avait laissé le pays dans un état lamentable pendant son septennat. Chirac qui a fait en 2002, un score qu'on a l'habitude de voir dans les pays totalitaires.

Le Front National qui crie haut et fort que le problème économique de la France vient de son adhésion à la communauté européenne, prône la fermeture des frontières, la suppression de l'euro, et l'adoption du franc. Et bien évidemment l'expulsion des immigrés qui ont mis la France à genoux, et surtout les musulmans, responsables des derniers attentats terroristes sur le sol français.

Le Front bleu marine qui a subi un lifting, en se démarquant du côté antisémite du fondateur, et en promettant aux Français d'origine immigrés de ne pas pratiquer la préférence nationale s'il est élu, a obtenu un score historique aux

européennes et le 22 mars de cette année, il est passé deuxième derrière l'UMP et devant le PS.

Le Front National est devenu une société florissante qui rapporte beaucoup d'argent au clan Le Pen. Il est dirigé de main de maître par Marine Le Pen. Son programme économique est creux et n'apporte aucune solution pour la France. Mais qu'importe ! A force de traquer les Français dans les médias avec toujours le même discours, à savoir que les maux de la France vient de l'immigration, du franc et de l'ouverture des frontières, le Français lambda qui est dans la tourmente et n'arrive plus à s'en sortir rejoint les yeux fermés ce FN qui lui promet monts et merveilles.

En attendant, le FN profite à fond de la manne financière que lui procure l'Europe, et comme le rapporte le Canard enchaîné du 25 mars 2015, sous le titre : « Saleté du système », je cite le canard : « A Bruxelles, la vie est bien douce pour les député FN, ils sont très forts pour pleurnicher, au FN. Et le système qui fonctionne en s'en mettant plein les fouilles, et l'Europe qui égorge les peuples et nous envoie dans le mur, et l'Europe qui nous ruine, et met les travailleurs au chômage. »

Bien sûr ! Le canard a raison, pour preuve ce passage qu'on peut lire dans « L'Obs » du 19/03/15, qui a fait les comptes. Ce dernier raconte dans ses colonnes : « Les 23 élus du FN reçoivent chaque an-

née une enveloppe de rémunérations et d'indemnités de frais généraux de 8.87 millions d'euros, pour eux et leurs assistants. Le FN, qui sait profiter de la générosité de l'Union européenne, a créé, en fin d'année dernière, un petit parti politique européen, baptisé MENL, (Mouvement pour l'Europe des nations et des libertés), ainsi qu'une fondation, la FENI (Fondation pour l'Europe des nations et des libertés). Ces deux structures, à vocation européenne comme leur nom l'indique, ont permis au FN de récolter, en toute légalité, 1.8 millions d'euros de plus ! Et ce n'est pas tout : le bureau du parlement vient de leur allouer un budget de fonctionnement supplémentaire, au titre des non-inscrits, d'un montant de 1.1 millions d'euros. »

Et comme le conclut le canard, « si Marine Le Pen, qui s'active,

pour l'instant sans succès, parvient à former un groupe parlementaire, Bruxelles s'accorderait audit groupe 10 millions d'euros pour ses frais de fonctionnement. »

Tous les moyens sont bons pour s'enrichir, et le FN qui a pour slogan, « Tête haute, mains propres » n'échappe pas à la règle. Il faut arrêter de prendre les citoyens pour des abrutis. Tous les partis sont pourris, et s'en mettent plein les fouilles, mais la différence résulte quand même dans certaines valeurs. La PS n'est pas raciste et xénophobe, et les valeurs de la République ne sont pas l'apanage du FN. C'est un parti raciste qui n'apporte aucune solution pour les citoyens français, à part fructifier la société familiale des Le Pen.

A bon entendeur... salut !



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Le FMC dénonce les actes violents envers des femmes musulmanes

Le Forum musulman canadien (FMC-CMF) dénonce et déplore la montée d'actes haineux et violents envers des femmes musulmanes voilées.

Le forum Musulman Canadien (FMC-CMF) demande aux autorités d'agir rapidement dans ces dossiers, de valider le caractère haineux de ces actes et de venir en support aux victimes.

« La montée d'actes haineux, voir même violents, peut créer une peur et, possiblement, un sentiment d'exclusion chez les musulmans de la communauté élargie », affirme le président du FMC, Samer Majzoub.

« Le FMC réitère l'importance que le gouvernement et les politiciens aient une volonté politique pour dénoncer ce phénomène d'islamophobie, en renforçant davantage les lois contre les crimes haineux et en menant une vaste campagne de sensibilisation contre la xénophobie, incluant l'islamophobie », ajoute, monsieur Majzoub.

« Nous croyons que la discrimination et le racisme vont à l'encontre de nos valeurs québécoises d'égalité, de justice et de liberté », précise, Samer Majzoub.

Source:

Kathy Malas et Samah Jebbari .



Un rayon de vous le soleil pour eux

Tel: 1 855 677 4354
www.soleildesorphelins.org
soleildesorphelins@gmail.com

Mettez un Orphelin dans votre coeur !

Parce que ce sont tous nos enfants



À l'occasion de son dixième anniversaire (2005-2015) l'association Soleil des orphelins (SDO) a organisé le 01 mars 2015, un souper-rencontre au Château Royal à Laval. Quelques 330 personnes ont participé à cet événement parmi lesquels des représentants d'associations caritatives et communautaires, des professionnels de la communauté, des parrains d'orphelins, des marraines, des donateurs, des bénévoles et membres de l'association SDO. L'évènement s'est déroulé dans un climat chaleureux et convivial marqué par l'esprit de solidarité, de partage et bienfaisance. La soirée était animée par un groupe de chant et un groupe folklorique marocain. Lors de son intervention le président a souligné l'impact de l'action de parrainage sur les orphelins et le besoin d'une relation développée de type parrain-orphelin où le filleul reçoit le soutien moral en sus du support financier. Ainsi que la nouvelle mission de l'association au Canada. Cette nouvelle mission a été saluée et appuyée par trois députés libéraux présents lors de cette soirée : Marie Montpetit députée libérale du Québec dans la circonscription de Crémazie, Rita de Santis députée libérale du Québec dans Bourassa-Sauvé et Em-

manuel Dubourg député libéral du Canada à Bourassa.

Pour remercier l'audience de leur présence, plusieurs prix offerts par nos commanditaires ont été généreusement distribués.

Le souper-rencontre était l'occasion de procéder à une levée de fonds qui s'est soldée par 143 promesses de parrainage.

Comme l'évènement était destiné pour la famille, les enfants ont eu droit aussi à une grande soirée d'activités avec un souper copieux, des jeux gonflables, des jeux électroniques ainsi que différents ateliers d'animation (bricolage, coloriage, ..) qui ont été mis à leur disposition et ont reçu à la fin de beaux cadeaux. Une dizaine de bénévoles ont participé à l'encadrement de nos bouts de choux. Un sondage d'opinion rempli par l'audience a démontré, un taux de satisfaction élevé au niveau de la salle de réception, l'organisation et la programmation et notamment la soirée d'activité pour enfants qui a été une grande réussite.

Merci à tous nos bénévoles et tous ceux qui ont été présents pour appuyer les actions et la mission de l'association.

Consulat Général du Royaume du Maroc
Montréal



القنصلية المملكة المغربية
مونتريال

Services consulaires mobiles

Afin de répondre aux sollicitations des ressortissants marocains établis dans diverses provinces canadiennes, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal offrira, selon le calendrier ci-après, des prestations consulaires se rapportant à la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE) et au Passeport biométrique :

VANCOUVER:

Date : samedi 25 et dimanche 26 Avril 2015
Heure : de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Lieu : à déterminer

Province concernée : **COLOMBIE BRITANNIQUE**

Contact : - M. Hamid Touisse, Président Association marocaine de Vancouver, e-mail : moroccan@gmail.com

Afin de faciliter le bon déroulement des prestations consulaires, tant pour le personnel du Consulat que pour nos compatriotes, il est impératif de respecter la procédure et les conditions suivantes :

- 1- la pré-inscription : les personnes concernées doivent adresser un courriel de notification au président de l'association précisant leur intérêt et la nature de la prestation. Un emploi du temps, heure par heure, sera établi pour éviter les attentes.
- 2- L'obligation de l'immatriculation préalable au Consulat (pour les personnes non enregistrées). Cette formalité peut se faire d'avance par correspondance. (consulter le site Internet du Consulat pour connaître la procédure et les documents requis : www.consulatdumaroc.ca)
- 3- La préparation, à l'avance de tous les documents réglementaires requis pour la Carte Nationale et/ou le passeport Biométrique et notamment les photos aux normes strictes en vigueur et l'extrait d'acte de naissance récent (moins d'une année) et dont les données doivent être rédigées en arabe et en français.
Afin d'assurer le retour des documents, une enveloppe Express Post devra être déposée avec chaque demande.
Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les documents requis, les formulaires et imprimés nécessaires sont disponibles sur le site Internet du Consulat : www.consulatdumaroc.ca

Les demandes de documents qui nécessitent un traitement au Consulat ou au Maroc peuvent être également déposés auprès de la délégation consulaire.

En cas de besoin, des informations complémentaires peuvent être obtenues en s'adressant avant les dates prévues et par e-mail à : info@consulatdumaroc.ca

Vous avez une association à but non lucratif maghrébine et vous voulez faire connaître vos activités ?
Envoyez-nous vos communiqués au plus tard le 27 du mois. Nous nous ferons un plaisir de les publier !
C'est gratuit !

Formation des étudiants étrangers, un enjeu



Avec 32 104 étudiants, les Marocains arrivent en tête parmi les contingents des étudiants étrangers en France, suivis par les chinois 30 349. Les algériens arrivent en troisième position avec 22 697, puis les tunisiens 11 909.



Par Hamid Soussany (France)

Ces dernières années la France a multiplié les efforts pour augmenter son attractivité pour recevoir plus d'étudiants et

chercheurs étrangers, notamment en provenance des pays émergents. Avec 271 400 étudiants, elle occupe la troisième place, soit 6,8% des étudiants internationaux, derrière les Etats-Unis avec 18,6% et le Royaume Uni 10,7. Sur un total de 4 millions d'étudiants en mobilité internationale dans le monde (derniers chiffres de l'UNESCO).

Après avoir régressé pendant quelques années à la cinquième position derrière l'Australie et l'Allemagne, consciente de l'enjeu économique, intellectuel et politique de la présence des étudiants étrangers, la France, a pris des mesures pour mieux attirer les élites

dans ses universités comme la création des titres de séjour pluriannuels, qui malgré un départ timide en 2013 est appelée à se généraliser davantage dans les années à venir.

Dans une économie mondialisée les grandes puissances se livrent une concurrence pour attirer les futures élites. Les 4 millions d'étudiants en mobilité représentent un apport économique immédiat et un investissement à long terme pour les grandes puissances. Ainsi, le ministère du commerce des Etats-Unis qui accueille près de 820 000 étudiants étrangers toutes nationalités confondues, a annoncé pour l'année 2012 un apport de 22,7

milliards de dollars. En France, bien que les frais d'inscription ne sont en aucune mesure avec ceux pratiqués aux Etats-Unis, on estime que former 500 000 étudiants étrangers, c'est 8 à 10 milliards d'euros de PIB dans l'économie nationale.

En ce qui concerne, l'investissement à long terme, son calcul reste très difficile à chiffrer, mais pas moins important. D'abord, une fois les études terminées, des cerveaux choisissent de rester dans les pays de leurs études pour des raisons d'opportunités financières ou familiales, et ce sont donc, les entreprises et les centres de recherches qui bénéficient de leur ap-

port. Les spécialistes n'hésitent pas à évoquer l'enjeu stratégique de l'influence économique, linguistique et politique, lié à la contribution de former les futures élites mondiales.

Le Maroc aura besoin de ses élites dans sa marche vers le développement économique, classé deuxième investisseur en Afrique subsaharienne après l'Afrique du Sud, l'essor économique marocain, la conquête économique africaine présentent aussi des opportunités importantes pour les élites marocaines, qui dans leur écrasante majorité ont conscience des événements et ont pour projet de rentrer au pays à la fin de leurs études.



MOHAMED DIOURY est né au Sénégal et vit actuellement au Québec. Enseignant et chercheur, il signe ici son cinquième livre.

La mondialisation a non seulement accru les échanges économiques mais aussi les contacts entre les individus, leurs valeurs et leurs modes de vie, comme jamais auparavant. Les gens voyagent plus fréquemment et plus loin, la télévision, grâce aux satellites, arrive dans les contrées les plus éloignées, le nombre de migrants a monté en flèche ces dernières années (Presque la moitié des habitants de Toronto et de Los Angeles est née à l'étranger).

Il n'est pas surprenant, dans ce contexte, que parmi les débats qui divisent le plus les sociétés de nos jours, se trouvent — à côté des questions d'inégalité et de pauvreté — ceux portant sur l'identité culturelle, l'intégration et la diversité.

Pour Mohamed Dioury, si le point de départ de la mondialisation est bien économique (l'interdépendance des espaces économiques nationaux), force est de reconnaître cependant

que la science économique manque encore d'instruments conceptuels et de cadres théoriques pour saisir tout l'enjeu de cette connexion globale que la mondialisation déploie.

D'où l'intérêt de ce livre, qui tente d'éclairer de manière renouvelée et originale les deux problématiques au cœur de la mondialisation : l'accélération des transformations économiques et la montée des inégalités. Mais il ne s'arrête pas là. Exempt de toute soumission aux idées reçues, l'auteur livre une analyse d'une rare lucidité des principaux défis que la mondialisation pose aux sociétés : défis économique, politique, social éthique, culturel, écologique et scientifique.

La lecture de cet ouvrage sera profitable aussi bien à l'étudiant en sciences sociales, aux décideurs publics et privés qu'à tous ceux qui s'interrogent sur les tendances et défis de la mondialisation.

MOHAMED DIOURY

La mondialisation : peu de gagnants, beaucoup de perdants

MOHAMED DIOURY

La mondialisation : peu de gagnants, beaucoup de perdants

Décarie éditeur

ISBN 2-89137-272-7



9 782891 372725

Décarie éditeur



Pourquoi le Maroc a gagné devant le tribunal arbitral sportif de Lausanne

On le sait, le Maroc a remporté un succès franc et massif devant le Tribunal arbitral sportif de Lausanne, auquel il avait soumis son contentieux avec la Confédération africaine de football, suite à la décision de celle-ci de le suspendre pour les CAN 2017 et 2019, en plus de celle de 2015 de laquelle il avait été disqualifié par la volonté unilatérale d'Issa Hayatou, président de la CAF. Comment le Maroc a-t-il remporté cette victoire et la CAF aurait-elle pu s'abstenir d'exécuter la sentence du TAS ?

En matière de sport continental, et comme dans tout litige international, quand une partie prend une décision contre une autre, il existe toujours une voie de recours. Ainsi est la justice et ainsi sont les règles de l'équité. Quand le Maroc avait été disqualifié de la Coupe d'Afrique des Nations qui devait se jouer sur son sol, après que la CAF eût trouvé une autre terre d'accueil après la demande de report exprimée par crainte de propagation du virus Ebola, il avait accepté l'arrêt rendu par la CAF et attendait une sorte de « clémence » pour les compétitions à venir.

Il avait argué de sa bonne foi et de ses bonnes intentions en proposant son expérience et ses services à la Guinée équatoriale, où devait se jouer la CAN. Puis il avait laissé les portes ouvertes à toute négociation ultérieure avec la CAF pour voir les sanctions atténuées ou, du moins, limitées à l'aspect financier. La suspension de l'équipe nationale A des CAN 2017 et 2019, en plus de 10 millions de \$ d'amende et dommages-intérêts, étaient tombées le 6 février comme un couperet sur ce sport-roi au Maroc ; il fallait réagir.

En l'absence de toute information qui confirmerait la chose, il semble bien que la décision d'aller au devant du TAS ait été prise par le palais royal, sachant que la saisine du tribunal sportif n'allait pas être bien reçue par l'irascible Issa Hayatou. Contactés par PanoraPost, plusieurs dirigeants de la Fédération royale marocaine de football avaient néanmoins refusé de se laisser emporter contre Hayatou, laissant toujours la porte ouverte.

Mais des consultations avaient été menées avec des conseils internationaux et le choix fut porté sur Maître Boyon, du Cabinet d'avocats Jean-

Qui est Maître Boyon, défenseur du Maroc ?



Michel Boyon, 69 ans, est un des grands spécialistes français de l'audiovisuel. Enarque, Conseiller d'Etat, « père » de la privatisation de tF1, administrateur de France 2, il était aussi le directeur de cabinet de Jean-Pierre Raffarin du temps où celui-ci était premier ministre de Jacques Chirac de 2003 à 2005. Cela crée des liens avec le Maroc. Il a été ensuite désigné président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, l'équivalent de la HACA marocaine. Parti en retraite en 2011, il a endossé la robe d'avocats en rejoignant le cabinet Jeantet, présent aussi au Maroc.

Maître Boyon a été approché par les Marocains après la décision de la CAF du 6 février, et a tout de suite pris attache avec l'avocat sénégalais Seydou Diagne, spécialiste en droit du sport, puis avec le cabinet Libra de Lausanne, fin connaisseur des arcanes du TAS. Le dossier du Maroc a alors commencé à être constitué, avec tous les éléments de fonds et de forme.

Quels ont été les arguments du TAS pour donner raison au Maroc ?

Selon Maître Boyon, les trois juges du TAS – Pr Luigi Fumagalli, Italie (Président), Me François Klein, France, et Me Michele Bernasconi, Suisse – ont jugé d'une disproportion entre les sanctions sportives et financières infligées au Maroc et la demande de report exprimée par Rabat (et non le désistement comme cela est mentionné dans le communiqué du TAS).

Sur la forme, la décision de sanction de la CAF est intervenue presque à l'improviste, en l'absence d'un représentant du Maroc, et avant même la fin de la CAN équato-guinéenne, alors que pendant la réunion du Caire, il avait été convenu par la CAF et la FRMF qu'une décision finale allait être rendue après la CAN 2015. De plus, lors de cette même réunion, Issa Hayatou avait demandé aux Marocains de lui donner les « vraies » raisons de la demande de report, en contrepartie d'une clémence de la CAF, ce qui n'avait pas manqué de surprendre les juges du TAS qui voyaient là une mainmise du président sur une instance continen-



tale.

Enfin, selon un responsable de la fédération, les juges ont plutôt mal perçu le fait d'essayer de surprendre le Maroc en mettant en face de lui le Marocain Hicham el Amrani pour défendre le dossier de la CAF dont il est secrétaire général, de même qu'ils ont également réagi à la diffusion en audience d'un enregistrement de la réunion du Caire.

Sur le fonds, les sanctions imposées ne figurent pas dans les statuts de la CAF (curieusement introuvables sur le site de la Confédération), qui ont été modifiés en décembre 2014, soit après la demande de désistement et après la décision de retirer, définitivement, l'organisation de la compétition au Maroc ; de plus, les magistrats, tout en considérant que le virus



Ebola n'était pas un cas de force majeure (avec 5.000 victimes tout de même en octobre...), ont estimé que le Maroc était suffisamment « puni » par le retrait de la CAN au Maroc, ce qui avait causé un préjudice financier à ce pays, tant dans ses contrats publicitaires que dans les efforts budgétaires consentis pour accueillir le tournoi panafricain.

Pourquoi la CAF a-t-elle été obligée de s'incliner devant la décision du TAS ?

La CAF est membre de la FIFA, qui reconnaît l'autorité du TAS en cas de litige avec une fédération membre. La CAF a également accepté de se soumettre au verdict du tribunal de Lausanne en y défendant sa décision, c'est-à-dire en ne remettant pas en question l'autorité de cette instance judiciaire.

De plus, il faut savoir que les décisions du TAS sont rendues sans possibilité d'appel sur le fonds, mais sur la forme. Dans ce cas, il faut soumettre le dossier au tribunal fédéral suisse, qui ne statue que sur la forme, c'est-à-dire relève les éventuelles anomalies commises par les juges du TAS. Or, le temps manquait à la CAF, car la procédure devant le tribunal fédéral est longue et que le délai entre la sentence du TAS et le tirage au sort pour les éliminatoires de la CAN 2017 n'était que d'une semaine. En effet, ce tirage au sort aura lieu demain 8 avril au Caire.

Il faut dire que la défense du Maroc a été astucieuse en demandant au TAS « d'aller vite » afin de statuer avant ce 8 avril, faisant d'une pierre deux coups, à savoir garder ses chances pour participer à ce tirage au sort et, en cas de victoire (ce qui a été le cas), fermer toute porte de contestation de forme à Hayatou, qui n'aurait pas manqué de le faire s'il en avait eu le temps.

Ainsi que l'a dit Maître Boyon, si le droit n'est pas la justice et inversement, le TAS a su concilier les deux et a pu montrer que, finalement, dans le domaine du sport, il existe des valeurs qui priment sur le reste... le reste étant surtout l'argent.

Par Aziz Boucetta
<http://www.panorapost.com/>